

## **Contribution du Centre de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture CNFTPA à l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d'insertion professionnelle**

Présenté par

**Mame-Anna Kpédétin Rianatou SEGBENOU**

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Management

Spécialité Gouvernance et management public

Directeur de mémoire : Isabelle CARON

le 27 Septembre 2021

Devant le jury composé de :

Prénom Nom	Président
Titre et Université ou Établissement de Rattachement	
Prénom Nom	Examineur
Titre et Université ou Établissement de Rattachement	
Prénom Nom	Examineur
Titre et Université ou Établissement de Rattachement	

## Remerciements

Lorsqu'on perd un être cher, on ne regarde plus le ciel de la même façon, dit-on. Nous avons tellement de projets à réaliser ensemble ! La vie en a décidé autrement. Ta joie de vivre, ton sourire, ta voix me manquent énormément. Je sais que depuis le ciel, tu veilles sur moi. Je t'accompagnerai à chaque instant avec mes prières comme tu le faisais pour moi quand tu étais encore là. Merci d'avoir été cette belle personne et d'avoir fait de moi celle que je suis Mémé. Merci pour tout.

Merci à Madame Isabelle CARON qui m'a accompagnée dans la rédaction de ce travail.

Des remerciements spéciaux à l'endroit de Monsieur Samuel FAYE pour son accueil, son accompagnement et sa disponibilité ont su me redonner confiance et courage pour la réalisation de ce travail.

Merci aux membres de l'administration du CNFTP.

Mes sincères remerciements à Monsieur Alioune DRAME, directeur du département management et Madame Suzanne YOUSSEF pour leur disponibilité et leur sens de l'écoute.

Merci l'ensemble des enseignants qui ont participé à l'amélioration de nos connaissances et compétences.

A mes frères sénégalais Madia, Marie-Ndella, Emilie, Dibril, Omar, Amina, Issaga, Ndeye Khady, Coura, Mayacine, Ibrahima, je dis merci pour le soutien et pour tous ces bons moments passés ensemble.

Un remerciement spécial va à l'endroit de tous les senghoriens de la XVIIe promotion pour cette belle aventure. Vous avez su rendre ce séjour inoubliable.

A la team DELTA, je dis un grand merci pour la joie de vivre et la disponibilité.

Un merci particulier à Bienvenue, Lou, Séraphine, Bernardine, Salwa, Laure, Alvens, Félix, Arizika, Franck-Privat, Mohamed pour votre amour et votre soutien incommensurable.

A mon ami, mon frère, Mon alumnus préféré, Papa DIENG, Je dis un grand merci. Merci d'être là à tout moment. Merci de me soutenir.

A toutes ces personnes qui m'ont toujours appuyée et soutenue, je vous dis merci.

## Dédicace

A

Mes grands-parents El hadji Momar DIOP « papi » et Feue Ndeye Fatou LÔ « Mémé », pour avoir pris soin de moi, pour m’avoir éduqué avec des principes et valeurs qui ont forgé mon éducation et ma personnalité. Plus particulièrement à ma Mémé qui nous a quittés au mois de JUILLET,

Mes Parents Fortuné et Rokhaya « Astou » pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières depuis ma naissance, pour m’avoir offert tous ces moments de bonheur,

Mes frères et sœurs pour leur amour, leurs encouragements permanents, et leur soutien moral,

Mes oncles et tantes Siaka, Yacou, Sylvie, Nina, Thierno-Anderson,

Ma Mamie Anna, pour avoir cru en moi, pour son soutien, pour son amour,

Feu Thierno LÔ, Feu Baye Momar LÔ, Feu Saliou Fatma LÔ et Feu Modou Fabineta LÔ, mes grands-pères,

Toute ma famille,

Mes amies Diouma, Aida, Seynabou, Mame-Diarra, Alimatou, Sokhna, Amina, Yacine, Wélé.

## Résumé

L'acquisition de qualification permet l'évolution des compétences pour une meilleure employabilité. Elle est importante et participe activement au développement d'un pays Au Sénégal, les autorités politiques agissent à travers des politiques publiques ainsi que d'autres instruments comme des organisations pour la réduction du chômage et pour la démocratisation d'une formation en adéquation avec les besoins en ressources humaines. Notre étude est axée sur le secteur de la pêche et plus précisément sur le CNFTPA, le seul national centre sous tutelle du ministère des pêche et de l'économie maritime qui forme des techniciens des pêche et de l'aquaculture. Le centre a été créé par l'Etat dans un souci d'évolution du secteur de la pêche. Il est donc un centre de référence au regard de sa mission, de son expérience et de son expertise. Nous allons au cours de ce travail évaluer la contribution du CNFTPA dans l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d'insertion professionnelle. Nous avons aussi utilisé comme cadre théorique, la théorie des instruments d'action publique. Les données collectées (qualitatives et quantitative) grâce à plusieurs instruments comme l'enquête, l'interview, l'observation directe, triangulation de la méthode mixte ont permis de répondre à la question de recherche et d'atteindre nos objectifs. À l'issue de cette collecte, nous avons affirmé que le CNFTPA contribue effectivement à l'atteinte des objectifs des politiques publiques XËYU NDAW NI ET LPSDPA, mais que cette contribution est insuffisante. À la fin de notre travail, nous avons donné des recommandations comme : une Analyse des besoins en formation, l'adoption d'un plan stratégique de développement ou alors un projet d'incubateur.

### Mots-clefs

Pêche, Aquaculture, Formation professionnelle, Insertion professionnelle, Politique publique, Plan Sénégal Emergent.

## **Abstract**

The acquisition of qualifications allows the evolution of skills for better employability. In Senegal, the political authorities act through public policies and other instruments such as organizations to reduce unemployment and to democratize training in line with human resource needs. Our study focuses on the fisheries sector and more specifically on the CNFTP, the only national center under the Ministry of Fisheries and Maritime Economy that trains fisheries and aquaculture technicians. The center was created by the State in a concern for the evolution of the fisheries sector. It is therefore a reference center in terms of its mission, its experience and expertise. In the course of this work, we will evaluate the contribution of the CNFTP to the achievement of public policy objectives in terms of training and professional integration. We also used the theory of public action instruments as a theoretical framework. The data collected (qualitative and quantitative) thanks to several instruments such as the survey, the interview, the direct observation, triangulation of the mixed method allowed us to answer the research question and to reach our objectives. At the end of this collection, we affirmed that the CNFTP effectively contributes to the achievement of the objectives of the public policies XËYU NDAW NI and LPSDPA but that this contribution is insufficient. At the end of our work, we gave recommendations such as: a training needs analysis, the adoption of a strategic development plan or an incubator project.

## **Key-words**

Aquaculture, Emerging Senegal plan, Fishing, Occupational integration, Professionnal training, Public policy,

## Liste des acronymes et abréviations utilisés

- 3FPT : Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique
- ADPES : Association pour une Dynamique de Progrès Economique et Social
- AMP : Aire Marine Protégée
- ANA : Agence Nationale de l’Aquaculture
- ANAM : Agence Nationale des Affaires Maritimes
- ANPEJ : Agence Nationale Pour La Promotion De L’emploi Des Jeunes
- ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- ATPA : Agents Techniques des Pêches et de l’Aquaculture
- BTS : Brevet Technique Supérieur
- CNFTPA : Centre National de Formation des Techniciens des Pêches et de l’Aquaculture
- CNFTPM : Centre national de Formation des Techniciens des Pêches maritimes
- CNPS : Collectif National Des Pêcheurs Artisans Du Sénégal
- CONIPAS : Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale du Sénégal
- COVID-19 : corona virus disease 2019
- CPEP : Centre de Perfectionnement, d’Expérimentation et de Vulgarisation pour la Pêche
- CRODT : Centre De Recherches Océanographiques De Dakar Thiaroye
- DER : Délégation de l’Entrepreneuriat Rapide
- DUT : Diplôme Universitaire Technologique
- ENDA : Environnement, Développement et Action
- ENFM : Ecole Nationale de Formation Maritime
- EWA: Empowering Women in Africa
- FAO : Food and Agriculture Organisation OU Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture
- FENAGIE : Fédération Nationale Des GIE
- FENATRAMS : Fédération Nationale Des Transformatrices Et Micro-Mareyeuses Du Sénégal
- FENATRAPOMER : Fédération Nationale Des Transformateurs Des Produits De La Mer
- GAIPES : Groupement Des Armateurs Et Industriels De La Pêche Du Sénégal
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
- IUPA : Institut Universitaire de Pêche et Aquaculture
- JICA : Japan International Cooperation Agency ou Agence japonaise de coopération internationale
- LPSDPA : Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la pêche et de l’aquaculture

- MPEM : Ministère des Pêches et de l'économie Maritime
- PAP2A : Programme d'actions prioritaires ajusté et accéléré
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PSE : Plan Sénégal Emergent
- REPAO : Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest
- TSPA : Techniciens supérieurs des Pêches et de l'Aquaculture
- UGB : Université Gaston Berger
- UNAGIEMS : Union Nationale Des Gie De Mareyeurs Du Sénégal
- UPAMES : Union patronale des mareyeurs et exportateurs du Sénégal
- USSEIN : Université Du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima NIASS
- WWF : World Wildlife Fund ou Fonds mondial pour la nature
- ZEE : Zone Economique Exclusive

## Tables des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé	iii
Abstract	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés	v
Tables des matières	1
Introduction	3
1 Cadre théorique et actualité sur le secteur de la pêche	6
1.1 Problématique	6
1.2 Le secteur de la pêche	9
1.2.1 Le rôle des acteurs du secteur de la pêche	10
1.2.2 Le secteur de la pêche en Afrique de l’ouest	10
1.2.3 La pêche au Sénégal	13
1.2.4 La pêche pour le développement	19
1.2.5 La pêche dans les politiques publiques	20
1.2.6 La pêche et le coronavirus	21
1.3 <b>Hypothèses</b>	22
1.4 Cadre théorique : L’approche par les instruments	22
1.5 Choix de modèle théorique	27
2 Démarche méthodologique sur la contribution du CNFTPA à l’atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d’insertion professionnelle	29
2.1 Présentation de la structure de stage	29
2.1.1 Présentation du CNFTPA	29
2.1.2 Vocation du CNFTPA	30
2.1.3 Offre de formation	31
2.2 Méthodologie	34
2.2.1 Population cible et terrain de recherche	34
2.2.2 Instruments de collecte de données	35



2.2.3	Résultat de l'enquête qualitative	37
2.2.4	Résultats de l'enquête quantitative	41
2.2.5	Résultat de la documentation et de l'observation directe	47
2.2.6	Difficultés rencontrées	49
3	Interprétation des résultats et recommandations sur l'atteinte des objectifs en matière de politique publiques	51
3.1	Interprétation des résultats	51
3.2	Le CNFTPA comme instrument d'action publique	53
3.3	Recommandations	54
3.3.1	Des formations à court et moyen terme en aquaculture afin d'accompagner tous ceux qui souhaitent intégrer le secteur	55
3.3.2	Plan stratégique de développement du CNFTPA	56
3.3.3	Une analyse des besoins en formation	57
3.3.4	Projet de Création d'un incubateur	58
3.3.5	Développer des partenariats	60
	Conclusion	63
	Références Bibliographiques	66
	Liste des illustrations	69
	Liste des tableaux	69
	Glossaire	70
	Annexes	71

## Introduction

Situé en Afrique de l'Ouest, le Sénégal s'étend sur une superficie de 196 722 km<sup>2</sup><sup>1</sup>. Sur la base des dernières données des Nations Unies par Worldometer, La population actuelle du Sénégal est de 17 249 615 habitants au 27 août 2021 contre 14,578,459 en 2015 et 4,929,846 en 1976<sup>2</sup>. Ces chiffres montrent donc que la population a presque triplé en l'espace de 40 ans. Au vu de cette croissance démographique, des dernières décennies, nous pouvons dire que la démographie au Sénégal est caractérisée par une natalité élevée (taux brut de natalité de 359 pour mille) et une mortalité en constante baisse (taux brut de mortalité de 810 pour mille)<sup>3</sup>. Malgré la baisse légère de la fécondité, cette dernière est toujours située à des niveaux assez élevés avec un nombre moyen d'enfants par femme de 4,711 en 2016<sup>4</sup>.

Le pays réunit beaucoup d'atouts naturels à savoir une ouverture de près de 718 kilomètres sur la partie de l'océan Atlantique réputée la plus poissonneuse, un plateau continental naturel large d'environ 100 kilomètres et une population de pêcheurs expérimentés. Ces atouts naturels ont contribué à faire de ce pays le deuxième grand producteur de poisson en Afrique de l'Ouest avec des captures annuelles avoisinant les 450 000 tonnes<sup>5</sup>. La pêche maritime est actuellement un des secteurs les plus importants de l'économie sénégalaise et l'une des principales sources de revenus des populations et de l'État. Elle contribue à l'alimentation de la population sénégalaise à hauteur de 70 % aux apports nutritionnels en protéines d'origine animale<sup>6</sup>. La pêche participe à la réduction du déficit de la balance des paiements, l'absorption du chômage et la satisfaction des besoins alimentaires des populations.

Le secteur de la pêche au Sénégal comme tout secteur a aussi des défis à relever. Le secteur sénégalais de la pêche est confronté à des problèmes comme la pêche illicite qui se présente sous plusieurs formes, la surpêche, l'appauvrissement des stocks, au déficit d'investissement, le manque d'infrastructures, de gestion, de surveillance, de suivi et d'environnement, l'érosion côtière qui perturbe les activités halieutiques, la participation effective des acteurs, la gouvernance du secteur. Depuis plusieurs années, nous remarquons une baisse des quantités de produits halieutiques débarqués. En 2018, il a été enregistré une baisse globale de 5,1 % des quantités de produits halieutiques débarqués<sup>7</sup>. Vu la population croissante au Sénégal et les quantités de produits à la baisse, l'économie sénégalaise a subi de lourdes conséquences (la pêche en étant un pilier).

---

1 <https://www.sec.gouv.sn/>, présentation Générale du Sénégal.

2 <https://www.worldometers.info/world-population/senegal-population/> , site de statistiques mondiale en temps réel

3 situation économique et sociale au Sénégal édition 2016 (SES,2016)

4 situation économique et sociale au Sénégal édition 2016 (SES,2016)

5 <https://www.wathi.org/defides> activités de pêche au Sénégal cas de la région de Ziguinchor iss

6 Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition,2010

7 Situation Economique et Sociale du Sénégal Ed. 2017/2018

Dans un souci de booster de l'économie, le gouvernement sénégalais a décidé de s'appuyer sur un référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme dénommé Plan Sénégal Émergent (PSE). Ainsi, le Sénégal a adopté un modèle de développement afin d'accélérer sa marche vers l'émergence à l'horizon 2035. L'objectif du gouvernement est de favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain. Le plan stratégique repose sur trois principaux axes :

- Transformation structurelle de l'économie et croissance : à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à fortes capacités d'exportation et d'attraction d'Investissements Directs Étrangers ;
- Capital humain, protection sociale et développement durable : les moyens d'améliorer significativement les conditions de vie des populations, de lutter contre les inégalités sociales, tout en favorisant la préservation de la base de ressources et l'émergence de territoires viables ;
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité : la réalisation de tous les objectifs du PSE nécessitera le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance.

En vue de réussir la mise en œuvre du PSE, le Sénégal doit relever plusieurs défis que sont :

- le financement du développement, à travers une amélioration des marges de manœuvre budgétaire et une plus grande efficacité de la dépense publique ;
- la mise à niveau du secteur énergétique, par la production d'une énergie suffisante et à un coût compétitif ;
- l'instauration d'un environnement des affaires aux meilleurs standards pour promouvoir l'investissement privé national et attirer les IDE dans les secteurs stratégiques et dans les infrastructures structurantes ;
- la promotion de moteurs d'exportation ;
- la modernisation graduelle de l'économie informelle ;
- la correction des disparités et des déséquilibres territoriaux prononcés ainsi que des inégalités sociales ;
- la mise en adéquation entre une offre de formation et les besoins de l'économie ;
- la résorption du déficit en infrastructures pour le désenclavement interne et le renforcement de l'interconnexion régionale ;
- l'amélioration de la gouvernance et la mise en place d'une administration publique performante ;
- la préservation de l'environnement et la garantie d'une gestion durable des ressources naturelles.

L'axe du PSE correspondant à notre travail est l'axe 2 : capital humain, protection sociale et développement durable. À travers cet axe, le gouvernement veut la satisfaction des besoins sociaux de base (développement humain durable) et la promotion du capital humain qui est un élément important de productivité. Le PSE prévoit de rendre accessible aux

populations nécessiteuses des modules de formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. La formation professionnelle devra accroître de manière suffisante son offre. Ce renforcement de capital humain favorisera l'insertion économique et sociale des ressources humaines et permettra de soutenir une croissance à long terme. Il s'agira de renforcer le capital santé des populations et de leur permettre d'acquérir les aptitudes et compétences nécessaires pour entreprendre, innover et s'insérer de manière harmonieuse dans le marché de l'emploi. Disposer d'un capital humain de qualité concerne tous les secteurs de l'économie et sera un des meilleurs atouts pour relever les nombreux défis de la mise en œuvre du PSE. Afin de répondre à ces défis, les différents secteurs y compris celui de la pêche ont mis en place des politiques sectorielles qui comprennent les défis et enjeux du secteur, les objectifs et stratégies utilisées pour les atteindre. À cet effet, nous parlerons de la lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi du programme d'urgence Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes XËYU NDAW ÑI. L'une prenant en compte l'emploi des jeunes et leur formation et l'autre concernant uniquement le secteur de la pêche parlant de la formation dans le secteur de la pêche. Dans le cadre de cette étude, nous nous posons la question de savoir si le CNFTPA contribue à l'atteinte des objectifs fixés en matière de formation et d'insertion professionnelle particulièrement dans le secteur de la pêche. Ainsi, nous avons choisi des instruments comme l'interview, l'observation directe ou alors l'enquête et des approches (observation directe, empirique) pour la collecte de données. Nous avons effectué notre choix à partir d'hypothèses que nous avons formulé au cours de notre travail. Ce travail comprend donc 3 Chapitres. Le chapitre premier comprend la problématique, les hypothèses, l'actualité du secteur de la pêche en Afrique et au Sénégal en particulier une définition de certains concepts ainsi que le cadre théorique comportant les différentes approches de la théorie des instruments d'action publique. Le deuxième chapitre est composé d'une présentation du CNFTPA, de la présentation de la méthodologie avec les différents instruments de collecte de données, mais également les résultats de cette collecte et les difficultés rencontrées lors de la collecte. Le chapitre trois, nous interpréterons les résultats et nous formulerons des recommandations.

# 1 Cadre théorique et actualité sur le secteur de la pêche

## 1.1 Problématique

Le Sénégal connaît une forte dynamique de croissance démographique, avec une importante population de plus en plus jeune devant faire face aux possibilités d'insertion réduite dans le marché du travail. 75 % de la population sénégalaise est âgée de moins de 35 ans<sup>8</sup>. La population de jeunes (5 866 460 en 2020), est projetée à 8 944 071 en 2035<sup>9</sup>. Le Sénégal est confronté à des difficultés comme la dispersion et la multiplicité des structures de soutien à l'emploi, la faible articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'auto-emploi, ainsi que le manque de transparence du marché de l'emploi. Tous ces facteurs constituent un frein à la baisse du chômage et du sous-emploi. Le PSE réserve d'ailleurs une place prépondérante à l'insertion des jeunes, à travers le Programme pour l'Entrepreneuriat des Jeunes dont la mission est de « faciliter la création d'entreprises en apportant une formation, un soutien technique et financier, des conseils et des services aux jeunes entrepreneurs. »<sup>10</sup>

Selon l'ANSD<sup>11</sup>, « Le niveau du chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus est évalué à 16,7 % au quatrième trimestre 2020. Le chômage est légèrement plus noté en milieu rural où 17,1 % de la population active est au chômage contre 16,3 % en zone urbaine. Selon le sexe, le chômage affecte davantage les femmes (26,3 %) que les hommes (9,3 %). »

Pour pallier cette situation, un rendez-vous pour « parler de vive voix » avec les jeunes a été initié par la présidence le 22 avril 2021 à Dakar. De cette rencontre les maux des jeunes tels que la faible employabilité des jeunes dans le marché du travail, les difficultés d'accès au crédit, le problème d'adéquation entre la formation et l'emploi, le manque de coordination entre les différentes structures de financement ont été soulevés. À l'issue de ces pourparlers, un conseil présidentiel a été tenu le 22 avril 2021 dans le but de faire un diagnostic honnête de la situation de l'emploi, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes, pour dresser un tableau d'ensemble. Le président de la République a précisé que « Nous voulons mesurer nos acquis, identifier nos contraintes et corriger nos insuffisances pour améliorer nos performances. En somme, il s'agit, ensemble, de réfléchir, de dialoguer et d'interroger nos pratiques, afin de convenir de nouvelles dynamiques pour faire plus et mieux. Voilà la finalité de ce conseil présidentiel ».

Un plan d'urgence de 450 milliards de FCFA sur trois ans a été annoncé. Ces ressources serviront à financer le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique

---

<sup>8</sup> <http://www.big.gouv.sn/index.php/2021/04/30/le-president-sall-appelle-xeyu-ndaw-ni-a-etre-pragmatique-et-oriente-vers-l'action/>

<sup>9</sup> <http://www.big.gouv.sn/> Bureau d'information gouvernemental

<sup>10</sup> Plan Sénégal Emergent

<sup>11</sup> ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

*des jeunes, XËYU NDAW ÑI*<sup>12</sup>, qui sera issu de ce Conseil présidentiel. Des pôles dédiés à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes seront installés afin de diminuer de manière pragmatique le chômage sur tout le territoire sénégalais. Le programme d'urgence doit obéir aux critères d'inclusion, d'équité territoriale et de justice sociale. « Nous avons une photocopie actualisée de nos potentialités et de nos contraintes. Je dois préciser que l'exercice qui nous réunit ne consiste pas à créer du tout nouveau à partir du néant. Ce rendez-vous avec la jeunesse de notre pays s'inscrit opportunément dans la mise en œuvre du décret 2021-172 du 27 janvier 2021 fixant les règles de fonctionnement du Conseil national pour l'insertion et l'emploi des jeunes », a souligné le président de la République. Le programme d'urgence, afin d'atteindre l'objectif d'un million d'emplois du PAP2A<sup>13</sup>, c'est :

- 909500 emplois, 352000 auto-emplois et 73000 personnes formées
- 700.000 emplois à travers les projets phares
- 123000 emplois à travers les projets à accélérer

Les établissements de formation professionnelle au Sénégal peinent encore à accorder leurs programmes aux besoins des entreprises<sup>14</sup>. Le ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, a fait savoir que « les 200 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail n'ont pas de compétences ni de qualificatifs »<sup>15</sup> lors de son passage à l'Assemblée nationale pour l'adoption du budget 2021. Ce constat pose le problème des capacités d'employabilité des jeunes diplômés au Sénégal. En effet, le faible niveau des formations a un impact direct sur les chiffres du chômage. Ayant compris le problème qui se pose, le secteur de la pêche a pris compte de cet aspect à travers la lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture. Elle a été élaborée par le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime afin de préparer et de mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'État dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture, de la mise en valeur des fonds marins, des infrastructures portuaires et des transports maritimes.

La lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture qui a été définie et qui sera mise en œuvre sur la période 2016-2023 a relevé quelques défis et enjeux du secteur :

- La gestion responsable et durable de la pêche. En relevant ce défi, le secteur de la pêche pourra revenir à vocation naturelle de secteur de création de richesses et de contribution à la sécurité alimentaire, ce qui entre dans le cadre des orientations du PSE.

---

<sup>12</sup> Programme financé à hauteur de 450 Milliards de CFA face aux besoins des jeunes en termes de formation, d'emploi de financement de projets, de soutien à l'entrepreneuriat et au secteur informel. Le programme tiendra compte des exigences d'inclusion, de justice sociale et d'équité territoriale.

<sup>13</sup> Programme d'actions prioritaires ajusté et accéléré

<sup>14</sup> Agence Ecofin

<sup>15</sup> <https://www.agenceecofin.com/formation/0812-83330-au-senegal-le-manque-de-competences-est-la-premiere-cause-du-chomage-des-jeunes>

- La reconstitution des rentes halieutiques à travers les régulations de l'accès, des capacités de pêches et de l'effort dans un cadre de développement responsable et équitable des chaînes de valeurs doit passer impérativement par des plans d'aménagement des pêcheries.
- L'assainissement des filières de transformation artisanale et industrielle. Ce défi représente une condition sine qua none pour l'accroissement de la valeur ajoutée créée sur toute la filière pêche. Relever ce défi revient pour le secteur de la pêche à consolider son rôle traditionnel de contributeur décisif à l'économie nationale, et cela, à travers l'emploi et l'apport de devises.

Les enjeux actuels majeurs du secteur sont la régénération et la régulation de la rente halieutique avec tous les bénéfices économiques et sociaux dérivés dans un cadre de gouvernance responsable et durable. Le développement de l'aquaculture comme relai de croissance alternatif et source d'offre additionnelle de poissons sur le marché national constitue aussi un enjeu de taille. L'objectif global 2016-2023 est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la croissance économique et au développement local. Plus spécifiquement, les objectifs à atteindre en matière de pêche et d'aquaculture sont principalement:

- Gérer durablement les ressources halieutiques et restaurer les habitats ;
- Développer l'aquaculture ;
- Promouvoir la valorisation de la production halieutique.

Afin que ces objectifs voient le jour, des axes stratégiques comprenant des lignes d'actions doivent être mis en œuvre. Cependant, la LPSDPA requiert pour être efficace des conditions nécessaires à satisfaire aux niveaux juridiques et institutionnels. À chaque niveau, des réformes doivent être mises en place pour une efficacité dans la mise en œuvre des axes stratégiques. « La redynamisation des organes de pilotage des écoles de formation du secteur pour adapter les structures et le contenu de la formation aux exigences de développement du secteur », cette réforme retient particulièrement notre attention. La formation des acteurs et futurs acteurs de la pêche est un incontournable pour le développement du secteur. Les acteurs du secteur de la pêche constituent une ressource humaine qui joue un rôle économique. La formation est responsable d'améliorer les conditions de travail et d'augmenter les revenus à travers une meilleure gestion de leurs activités. Elle constitue une priorité pour le développement du secteur de la pêche qui constitue l'un des principaux poumons économiques du Sénégal. Le but de cette formation est d'octroyer aux acteurs une capacité à répondre aux défis du secteur. Cette priorité s'inscrit dans une vision du chef de l'État qui œuvre, à travers des projets structurants et une gestion performante, à la modernisation de la pêche, le développement d'une pêche durable qui constituent des défis pour une sécurité alimentaire durable. Ces défis nécessitent une somme de compétences techniques et une expertise. Le Sénégal, ayant

compris cela a décidé la mise en place de formation aux métiers de la pêche à travers L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) et le Centre National de Formation des Techniciens des Pêche et de L'Aquaculture (CNFTPA). Toutes les 2 institutions ont été mises en place pour former les acteurs de la pêche. Le CNFTPA propose un **DIPLÔME D'AGENT TECHNIQUE** et **DIPLÔME DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR**, tandis que l'IUPA propose Diplôme d'Études supérieures spécialisés en Pêche et en Aquaculture, et même un Doctorat Sciences halieutiques. Notre étude sera portée essentiellement sur le CNFTPA, le seul centre national sous la tutelle du ministère de la pêche et de l'économie maritime. Elle parlera de la formation et de l'insertion professionnelle des diplômés du centre. Il est important ainsi d'instituer des offres de formations nécessaires au Sénégal, de les adapter aux variations du secteur dans le but d'obtenir une ressource humaine de qualité. D'où la nécessité de se poser la question de savoir : **quelle est la contribution du CNFTPA à l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d'insertion professionnelle ?** Cette interrogation en suscite d'autres. Les formations proposées par le centre sont-elles suffisantes par rapport au besoin en matière de formation du secteur de la pêche et de l'économie maritime ? Est-ce que le centre participe à l'atteinte des objectifs de l'insertion professionnelle ? Tout au long de ce travail, nous tenterons d'atteindre notre objectif général qui est de déterminer l'apport du CNFTPA dans le secteur de la pêche et de l'économie maritime en matière de formation et d'insertion professionnelle. Nous nous fixons les objectifs spécifiques suivants :

- Déterminer les besoins actuels de formation du secteur de la pêche ;
- Évaluer la pertinence de l'offre de formation actuelle en fonction des besoins actuels du secteur ;
- Évaluer l'apport du centre par rapport aux objectifs en matière d'insertion professionnelle ;
- Apporter des recommandations.

La faible articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'emploi, ainsi que le manque de transparence du marché, constituent des facteurs peu favorables à la baisse du chômage et du sous-emploi. Le système d'information sur l'emploi reste également très peu performant.

## 1.2 Le secteur de la pêche

Les écrits sur les acteurs de la pêche, leur rôle et leur formation particulièrement face aux défis actuels du secteur sont innombrables. Cette revue de littérature met la lumière sur certains articles, rapports, ouvrages qui permettront de mieux comprendre le secteur de la pêche et les attentes par rapport à ses acteurs.



### 1.2.1 Le rôle des acteurs du secteur de la pêche

Les acteurs de la pêche jouent un rôle très important tant dans la gestion des ressources que dans la promotion du développement durable du secteur. Les gouvernements prennent en compte les “limites de la gestion centralisée et ont opté pour le principe de la cogestion visant à impliquer et à confier des responsabilités aux acteurs dans la gestion des ressources halieutiques.”<sup>16</sup> Plusieurs initiatives instituées ont consisté selon Ba (2015) à “responsabiliser les pêcheurs dans l’élaboration, l’application et le suivi des mesures de gestion telles que le repos biologique, l’amélioration de la sélectivité des engins de pêche, la régulation de l’effort de pêche”. Pour assister cette mission dans certains pays, des comités locaux de pêche artisanale ont été mis en place. Et, toujours d’après Ba (2015), “ces comités sont des organes de concertation et ont pour mission de contribuer à la gouvernance locale des pêches, à l’exploitation durable des ressources halieutiques et au développement du secteur de la pêche maritime”. Les comités locaux de pêche artisanale permettent à certains acteurs de la pêche une implication dans la gouvernance locale des pêcheries côtières actuellement confrontées aux insuffisances de la gestion centralisée de type "top down". “Les Directives sur la pêche artisanale soulignent que des droits fonciers sûrs, équitables et appropriés sur les plans social et culturel concernant les ressources halieutiques et la terre dans les zones côtières ou le front de mer sont essentiels pour garantir et faciliter l’accès aux pêches, les activités accessoires (dont la transformation et la commercialisation), le logement et d’autres activités contribuant à la subsistance des communautés tributaires de la pêche artisanale”<sup>17</sup>. À travers ces directives, selon la FAO, “les acteurs sont notamment appelés à veiller à la mise en place de processus et de procédures corrects pour le recensement, la reconnaissance, la protection, l’affectation et la gestion des régimes fonciers dans le secteur de la pêche, en prêtant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés”. Les acteurs doivent gérer de manière responsable des écosystèmes aquatiques et de la diversité biologique qui y est associée. Ces derniers sont considérés comme des fondamentaux pour la subsistance des populations concernées et pour la capacité de contribution du secteur au bien-être général. Ce qui veut dire que plus spécifiquement, les droits et les responsabilités vont de pair.

### 1.2.2 Le secteur de la pêche en Afrique de l’ouest

La diminution constante des ressources halieutiques et les conséquences du changement climatique montrent qu’il y a urgence de se pencher sur la situation critique que vit le secteur de la pêche. Ce qui explique la prise de conscience progressive des acteurs de la pêche et de

---

<sup>16</sup> BA, Gorgui. Les changements comportementaux des acteurs de la pêche maritime sénégalaise pour une gestion durable de la filière. Mémoire DHEPS-2015 Page 89

<sup>17</sup> <http://www.fao.org/voluntary-guidelines-small-scale-fisheries/guidelines/responsible-fisheries-and-sustainable-development/fr/>

l'Etat face à la nécessité de protéger les ressources. Des efforts sont faits dans ce sens pour créer des zones de pêche protégées et le souci de durabilité de la ressource intéresse tout le monde. Des projets et programmes de gestion des ressources sont entrepris par les gouvernements un peu partout en Afrique de l'Ouest avec l'appui de certains partenaires et des acteurs. Toujours dans le cadre de la gestion, des périodes de repos biologique sont instaurées et la Mauritanie est un exemple à suivre. Il y a aussi les Aires Marines Protégées (provient du 5e congrès mondial sur les parcs nationaux tenu à DURBAN en 2003, qui demande aux Etats d'ériger 5 % de leur espace littoral en AMP) qui permettront la protection des espèces et des habitats vulnérables, des stades biologiques fragiles, ainsi que l'amélioration de la productivité de la pêche pour de meilleures retombées socio-économiques pour les communautés locales." Il s'agit d'un bon outil, s'il est bien géré, car une mauvaise utilisation peut se transformer en piège pour de nombreuses espèces."<sup>18</sup>

Toujours selon le rapport de Samba en 2014, "dans des pays comme le Sénégal où l'administration peine à faire appliquer la réglementation, la création d'une AMP peut permettre une bonne régénération des ressources (cas de l'AMP BAMBOUNG, régions de Fatick, Sénégal), d'autant que la zone, sous la surveillance des populations et des agents des parcs fait rarement l'objet d'incursion." Cependant, ailleurs, un conflit oppose les pêcheurs du fait que les AMP font l'objet de convoitise parce qu'elles constituent des lieux de concentration de nombreuses espèces de poissons. Dans la sous-région, presque tous les pays disposent d'AMP. La mise en œuvre des AMP permettra une gestion sérieuse qui serait une porte de sortie vers le développement durable des activités de pêche pour un bien-être des communautés concernées et les Etats eux-mêmes. Dans la majorité des pays en Afrique de l'Ouest, il existe des politiques sectorielles consacrées à la pêche qui ont pour orientations stratégiques une meilleure intégration de la pêche dans l'économie nationale et le développement durable du secteur. La ressource est le plus souvent gérée par l'Etat. Au Sénégal par exemple," on dit que la pêche n'est pas une compétence transférée"(SAMBA, 2014). Ce qui veut dire que seul l'Etat a les compétences nécessaires pour définir les règles d'accès et les autorisations de bateaux étrangers à avoir accès aux zones exclusives économiques (ZEE) sur la base d'accords de pêche. Concernant ces accords, la grosse difficulté est de surveiller les bateaux étrangers et de contrôler les captures de ces bateaux en raison du manque de moyens appropriés. La nouvelle approche adaptée est la COGESTION. Maintenant, aussi bien les professionnels, la recherche, les ONG, que l'administration collaborent et agissent ensemble pour une meilleure exploitation de la ressource. Une approche BOTTOM UP (collaboration de la base au sommet) est de plus en plus observée. Il s'agit de la mise au-devant de la scène de

---

<sup>18</sup> SAMBA, Abdoulaye. RAPPORT DE L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE SUR LES CADRES DE CONCERTATION DES ACTEURS DES FILIÈRES PÊCHES EN AFRIQUE DE L'OUEST, 2014, 29 pages.

professionnels qui se font accompagner par les chercheurs et l'administration. Mais au final, tous les acteurs partagent la responsabilité et le pouvoir de gérer ensemble la ressource comme un patrimoine national selon SAMBA (2015).

Les différents types de pêche pratiqués en Afrique de l'ouest sont :

- La pêche maritime (pêche industrielle et pêche artisanale)
- La pêche continentale (pêche sur fleuve et mare permanente) pour les pays sans littoral à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger

La pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, est basée sur les petits pélagiques et les démersaux côtiers. La pêche industrielle, malgré ses niveaux techniques bas, reste la plus grande pourvoyeuse de produits halieutiques. L'effort de pêche concernant la pêche industrielle ne dépasse pas 40 marées en moyenne pour les dix (10) dernières années (Samba, 2014). Le débarquement annuel quant à lui se situe autour de 600 tonnes de poisson, ne représentant que 8 % du total de la pêche maritime (Samba, 2014). Mais dans certains pays, les débarquements de la pêche artisanale sont beaucoup plus élevés que ceux de la pêche industrielle. Par exemple, au Sénégal, sur une période de 10 ans, les débarquements ont tourné autour de 50.000 tonnes pour la pêche maritime, contre 350.000 tonnes pour la pêche artisanale.<sup>19</sup> En Mauritanie par contre les résultats sont totalement différents. La pêche industrielle est passée en 1994 de 400.000 tonnes à 1.000.000 de tonnes en 2009, contre 40.000 pour la pêche artisanale.<sup>20</sup>

La pêche continentale est peu connue en Afrique de l'Ouest. Elle a une production annuelle de poisson importante. À travers les eaux continentales, la production est estimée à près 30 000 tonnes par an selon Samba dans son rapport sur les acteurs des filières pêche en Afrique de l'Ouest publié en 2014. Les engins de pêche utilisés en Afrique de l'Ouest sont : le chalut de fonds, des filets montés à bord d'embarcations de petites tailles, des lignes comprenant des fils et sur lesquels sont accrochés des hameçons, les filets maillant, la senne tournante, la senne de plage, la ligne à main.

Le secteur de la pêche joue un rôle économique et social très important en Afrique de l'Ouest. La pêche est la plus grande pourvoyeuse de protéine animale en particulier la pêche artisanale. « En Sierra Leone, son apport dans l'alimentation des populations est de 63 %, au Cap-Vert, l'apport est de 50 %. La consommation moyenne de poisson par habitant Ouest africain est généralement assez élevée et dépasse souvent le niveau mondial (16 KG). Au

---

<sup>19</sup> rapport de étude documentaire sur les cadres de concertation des acteurs des filières pêches en Afrique de l'ouest, A.SAMBA, 2014

<sup>20</sup> rapport de l'étude documentaire sur les cadres de concertation des acteurs des filieres peches en afrique de l'ouest, A.SAMBA, 2014

Sénégal, la consommation par tête et par an est de 27 KG, en Sierra Leone, elle est de 22,6 KG, en Guinée-Bissau 26 KG, au Cap-Vert 22, et en Guinée Conakry 13 KG. »<sup>21</sup>

Du point de vue des contributions aux revenus nationaux, nous pouvons retenir que la pêche participe à la réduction du déséquilibre dans la balance commerciale. Dans un pays comme le Sénégal, la pêche est la première source d'exportation. Il faut cependant noter qu'en ce qui concerne la pêche industrielle dans plusieurs pays les captures prélevées dans les ZEE par les flottes étrangères sont directement exportées sans contrôle (pêche INN).

### 1.2.3 La pêche au Sénégal

Au plan économique et social, le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie du Sénégal. La contribution de la pêche au PIB du Sénégal entre 2009 et 2013 varie entre 1.7 et 1.8 entre 2009 et 2013<sup>22</sup>. Il est important de préciser que cette contribution ne concerne que l'exploitation des ressources halieutiques. Elle n'intègre pas le mareyage, la transformation artisanale et industrielle, de même que la pêche continentale. La pêche contribue au budget de l'Etat à travers la TVA et impôts divers, mais aussi et principalement par la vente de droits de pêche aux exploitants nationaux<sup>23</sup> et les contreparties financières issues des autorisations de pêche accordées aux étrangers<sup>24</sup>. En 2015, les produits de la pêche représentent le premier poste d'exportations au Sénégal. La valeur totale des exportations s'est élevé à 194.61 milliards.<sup>25</sup>

Le pays recèle un réseau hydrographique dense. La pêche, depuis très longtemps, joue un rôle capital dans l'alimentation des populations avec une contribution moyenne de près de 70 % aux apports nutritionnels en protéines d'origine animale<sup>26</sup>. Le Sénégal figure parmi les plus importants pays consommateurs de poisson en Afrique. La consommation de poisson per capita est d'environ à 26 kg au Sénégal<sup>27</sup>.

La zone maritime sénégalaise, elle, est caractérisée par une grande diversité biologique. Les ressources qui y sont exploitées comprennent quatre groupes caractéristiques bio écologiques et à l'importance socio-économique différente. Il s'agit des ressources pélagiques hauturières, côtières, démersales côtières et profondes. Les ressources pélagiques hauturières comprennent la filière thonière sénégalaise et la pêche sportive. Les ressources pélagiques côtières qui représentent plus de 70 % des prises réalisées dans la Zone Économique Exclusive ZEE Sénégalaise, constituent l'essentiel des captures de la pêche artisanale ainsi que la part la plus importante de la consommation annuelle en poisson des

---

<sup>21</sup> Samba, 2014

<sup>22</sup> LPSDPA

<sup>23</sup> licence de pêche industrielle et permis de pêche artisanale

<sup>24</sup> LPSDPA

<sup>25</sup> LPSDPA

<sup>26</sup> <http://atlas.statpeche-uemoa.org>

<sup>27</sup> LPSDPA

populations sénégalaises. Les ressources démersales côtières comprennent principalement les crustacés et la plupart des poissons dits nobles du Sénégal (sole, rouget, capitaine, mérrou, dorade, poulpe). Les ressources démersales profondes (crevettes, merlus) sont presque exclusivement pêchées par des chalutiers. L'abondance de la pêche au Sénégal est liée à l'upwelling (remontée d'eaux froides profondes des océans le long du littoral). Les upwellings sont causés par des vents qui provoquent des remontées d'eaux profondes froides et riches en sels minéraux. Ils sont très importants, car ils concourent à un apport de taille d'éléments nutritifs dans la couche homogène qui va permettre de développer et de maintenir une forte production biologique dans la zone côtière, mis à part les apports par les fleuves. Les écosystèmes d'upwelling fournissent plus de 40 % des captures de pêcheries mondiales alors qu'ils représentent moins de 3 % de la surface de l'océan. Il existe 4 grands systèmes d'upwelling dont 2 en océan Atlantique. Il s'agit des écosystèmes de courant bengal dans l'hémisphère SUD (l'Angola, Namibie, Afrique du Sud) et du courant des Canaries dans l'hémisphère Nord (Maroc, Mauritanie, Sénégal et Gambie). Selon l'IRD, on distingue trois grandes régions dans l'écosystème du courant des Canaries. Il s'agit de la côte nord marocaine avec un upwelling saisonnier en été, la côte sud marocaine et nord mauritanienne (désert Sahara) avec un upwelling permanent et la côte sud Mauritanie et du Sénégal avec un upwelling en hiver (de novembre à mai). Cette partie du système connaît une variabilité saisonnière extrême, avec une alternance entre un écosystème sous influence tropicale en été et un écosystème sous influence d'un upwelling côtier en hiver. Du côté du Sénégal, la pêche artisanale permet de tirer profit de la migration saisonnière de nombreuses espèces.

#### *Présentation du secteur de la pêche*

Le secteur de la pêche au Sénégal a une vision de développement libellée par le PSE : « *Un secteur, moteur durable de croissance et d'inclusion sociale tout en assurant l'alimentation de la population, en 2023* ». <sup>28</sup> Le secteur de la pêche est sous la responsabilité du Ministère des pêches et de l'économie maritime. Ledit ministère est chargé de la mise en œuvre de toute politique arrêtée par le Chef de l'État en matière de pêche et d'aquaculture. Une lettre de politique sectorielle a d'ailleurs été élaborée afin de définir les orientations stratégiques du secteur de la pêche. À travers cette dernière, les valeurs fondamentales et principes directeurs ont été adoptés pour le développement du secteur. La mise œuvre de la LPSDPA sera basée sur : la transparence, la performance et l'équité dans la gouvernance du secteur ; la participation des parties prenantes dans la préparation des programmes opérationnels à court terme, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ; le partage des connaissances et de l'information nécessaires à la gestion durable des ressources halieutiques et des écosystèmes ; le renforcement du développement décentralisé des activités de pêche et l'aquaculture ; la réduction des disparités d'ordre géographique ainsi que de celles liées au

---

<sup>28</sup> Plan Sénégal Emergent

genre ; le respect des engagements internationaux souscrits au titre de la coopération halieutique bilatérale et multilatérale. L'objectif de développement du secteur de la pêche est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la croissance économique et au développement local. D'une manière plus spécifique, il s'agira de : gérer durablement les ressources halieutiques et restaurer les habitats ; développer l'aquaculture ; promouvoir la valorisation de la production halieutique. Il faut bien des stratégies afin d'atteindre ces objectifs donc pour chaque objectif spécifique, il y a des axes stratégiques qui eux même sont composés de lignes d'actions. Un écosystème de la pêche est présenté en annexe1.

### *Les acteurs œuvrant dans le secteur des pêches*

#### *– Les organisations étatiques*

Le Ministère des pêches et de l'économie maritime dispose de plusieurs structures opérationnelles. Il dispose d'un cabinet avec des services rattachés (Inspection interne ; cellule de Communication). Le ministère dispose aussi d'un secrétariat général avec des services rattachés que sont : la Cellule de Passation des Marchés publics, la Cellule d'Études, Planification et du suivi-évaluation, la Cellule des Affaires juridiques, la Cellule de Redéploiement industriel, la Cellule de l'Informatique, la Cellule du Genre et de l'Équité, la Cellule des Archives et de la Documentation et enfin le Service du Courrier commun. Au sein du ministère, il existe aussi plusieurs directions à savoir : direction des Pêches maritimes, Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches, Direction des Industries de Transformation de la Pêche, Direction de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins, Direction de la Pêche continentale, Direction des Infrastructures portuaires, Direction de l'Administration générale et de l'Équipement. Le ministère dispose aussi d'autres institutions afin de mieux gérer le secteur de la pêche, et cela, à tous les niveaux. Les institutions sont les suivantes : école nationale de Formation maritime, Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture, Centre de Perfectionnement, d'Expérimentation et de Vulgarisation de la Pêche, Agence nationale des Affaires maritimes, Agence Nationale de l'Aquaculture, Station piscicole de Richard-Toll. Le ministère dispose d'une structure de recherche scientifique, le centre de recherches océanographiques de Dakar Thiaroye (CRODT) qui fait partie intégrante de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) et qui a pour tâche de suivre l'évolution des pêcheries et des stocks et de préparer des schémas d'aménagement des pêcheries.

#### *– Organisations non-étatiques*

1. Le secteur de la pêche est aussi composé d'acteurs non-étatiques dont la présence est aussi importante que celle des acteurs étatiques. Il s'agit d'organisations professionnelles, mais également d'organisations non-gouvernementales. Comme organisation professionnelle, nous avons :
  - Les Organisations professionnelles de la pêche artisanale qui regroupent l'ensemble des professionnels de la pêche artisanale et défendent leur intérêt à différents

niveaux, appuient le financement, l'aménagement et la protection sociale. Comme organisation, nous avons le collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS), Fédération nationale des GIE (FENAGIE) de pêche, la fédération nationale des transformateurs des produits de la mer (FENATRAPOMER), la Fédération nationale des transformatrices et micro-mareyeuses du Sénégal (FENATRAMS), l'Union nationale des GIE de mareyeurs du Sénégal (UNAGIEMS) et enfin le CONIPAS qui constitue un cadre de conciliation des différentes catégories professionnelles de la pêche.

- Les Organisations de la pêche industrielle. Il s'agit de 2 organisations à savoir : le GAIPES et l'UPAMES. Le Groupement des armateurs et industriels de la pêche du Sénégal (GAIPES) défend les intérêts matériels et moraux des sociétés membres, renforce la solidarité entre sociétés membres, recherche et maintient toute collaboration avec les autres organisations à vocation exportatrice, met à la disposition des membres toutes données pouvant leur être utiles promouvoir le partenariat entre la Profession et l'Administration. L'Union patronale des mareyeurs et exportateurs du Sénégal (UPAMES) est une organisation de propositions et d'actions dans le but de préserver les ressources halieutiques et pour mettre en place d'un environnement général propice à l'activité pêche-orientée vers l'exportation.
- Les Organisations non-gouvernementales (ONG): comme ONG acteur de la pêche au Sénégal, nous pouvons citer l'ENDA Diapol/REPAO qui vise à promouvoir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques de pêche participatives; le Fonds mondial pour la nature (WWF) qui travaille sur les politiques des pêches ; ENDA GRAF SAHEL qui a développé des formations sur les plans politique et professionnel, aménagé des sites de transformation artisanale et mis en place de fonds de crédit dans le cadre d'un programme d'appui aux femmes transformatrices de produits halieutiques ; ADPES, elle a mis en place des mutuelles d'épargne, de crédit et a octroyé des financements aux femmes transformatrices ; EWA qui intervient dans l'aménagement des sites de transformation, le renforcement des capacités professionnelles des transformatrices.

#### *Les principales contraintes au développement du secteur*

De nombreuses contraintes freinent le développement du secteur de la pêche. La lettre de politique sectorielle a donc identifié des contraintes liées :

- À l'exploitation des ressources halieutiques et de ses impacts sur l'environnement marin
- Au système de gestion des ressources halieutiques
- À l'exercice de la pêche artisanale et de ses activités connexes
- Au secteur industriel
- À la pêche continentale
- À la pratique de l'aquaculture

- Aux institutions du secteur
- Aux effets du changement climatiques

L'existence de fortes capacités de prélèvement entraîne une surexploitation ainsi qu'une dégradation des principaux stocks démersaux côtiers. L'augmentation de la taille des embarcations de sennes tournantes, l'usage de filets surdimensionnés, sont des facteurs pesants sur les capacités de pêche. De plus, les autorisations de pêche accordées aux chalutiers pélagiques étrangers en 2011 et 2012, disposant de très fortes capacités de pêche, ont beaucoup participé à l'accroissement des capacités de prélèvement sur des stocks pélagiques côtiers tandis que les évaluations scientifiques avaient déjà établi leur état de surexploitation. Le manque de ressources humaines dans les administrations des pêches qui est de surcroît non configurée institutionnellement ; l'existence de stratégies de suivi, contrôle et surveillance inadaptés aux réalités du secteur constituent un frein au développement du secteur. De plus, le système de gestion des ressources halieutiques est confronté à des problèmes comme la raréfaction et le vieillissement des ressources humaines. L'inadaptation et l'insuffisance des infrastructures de base dans les centres de pêche ; la mauvaise hygiène des sites de transformation des produits artisanaux ; l'inexistence de cadres réglementaires et le déficit de contrôle pour l'encadrement de l'exercice des métiers connexes à la pêche artisanale sont des contraintes, qui à force de ne pas avoir été solutionnées, ont créé d'autres contraintes comme l'insuffisance du contrôle et de la régulation des activités de mareyage et de transformation artisanale. Ce phénomène s'accompagne à son tour d'exportations non contrôlées de produits halieutiques frais et transformés dans la sous-région. Comme conséquences des contraintes mal solutionnées, il y a aussi la non-viabilité des schémas de gestion des infrastructures de pêche : la réalisation des infrastructures d'appui à la production est louable, mais elle pose de nouveaux défis concernant leur gestion et leur maintenance, car les dispositifs de gestion de ces infrastructures mis en place ne sont pas viables. La réglementation nationale en vigueur est obsolète et non conforme aux réalités du secteur de la pêche au Sénégal. De nombreuses autres contraintes empêchent le développement du secteur de la pêche et à force de ne pas y trouver la solution adéquate, ces contraintes peuvent en engendrer d'autres.

#### *La formation dans le secteur de la pêche*

La formation professionnelle et technique dans la pêche est un élément-clé des stratégies à impulser pour le développement du secteur de la pêche au Sénégal. La formation professionnelle et technique des jeunes apparaît comme un des impératifs de la lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi de l'axe 2 du PSE. Le gouvernement vise à ce que les acteurs de la pêche soient de plus en plus responsabilisés de telle sorte qu'ils puissent être actifs dans la prise de décisions. Mais pour cela, il faudrait que ces acteurs soient bien organisés et capables de prendre en charge les nouvelles responsabilités qui leur sont transférées d'où l'importance de la formation. Comme



exemple, les autorités compétentes ont formulé des requêtes envers leurs partenaires Jica pour le renforcement des capacités des intervenants<sup>29</sup>.

Mais, le financement de la formation reste toujours un défi majeur. Pour accompagner ces efforts du gouvernement, un mécanisme de financement doit être mis au point. Le soutien continu aux formateurs, une technologie améliorée et une offre de formation améliorée seraient d'une grande aide au secteur de la pêche. Un grand pas a été fait vu que la question de la formation a été abordée dans le PSE, mais aussi dans la lettre de politique sectorielle de la pêche. D'ailleurs, la vision du chef de l'État est de démocratiser la formation professionnelle. Le suivi de la formation des formateurs ne doit pas être un élément à négliger pour plus de performance<sup>30</sup>.

Plusieurs instituts en dehors du CNFTPA proposent des formations en pêche et aquaculture. A part le CNFTPA objet de l'étude et l'IUPA dont nous avons parlé, L'USSEIN<sup>31</sup> propose 2 licences : la licence pêche et la licence Aquaculture. Les enseignements de la licence se déroulent en trois ans (la L1, la L2 et la L3). L'université prévoit des enseignements en Master et Doctorat en pêche et aquaculture. L'UGB<sup>32</sup>, elle, propose une licence en aquaculture. La particularité est que l'université crée des passerelles pour permettre aux détenteurs du DUT et BTS de suivre la formation en aquaculture sur sélection de dossiers

### *Les femmes et la pêche au Sénégal*

Piliers de l'économie familiale, les femmes occupent un rôle primordial dans le secteur de la pêche sénégalaise. Elles interviennent beaucoup plus dans la transformation, la conservation et la distribution du poisson. Malgré leur place importante dans le secteur, les femmes reçoivent très peu de soutien dans leurs activités. Les femmes occupent une place prépondérante entre le pêcheur et le consommateur. Ainsi, sur toutes les plages de débarquement, les opérations sont le plus souvent dirigées par les femmes. Ce sont en général des revendeuses indépendantes ou des femmes qui travaillent pour des pêcheurs qui sont chargées d'écouler les captures. Très souvent, près de la moitié du poisson est transformé sur place. Quand il y a des excédents, le poisson est acheté en groupe par les transformatrices puis partagé pour le traitement qui est essentiellement artisanal. Elles valorisent les excédents et garantissent un certain revenu aux producteurs. Mais il est reconnu qu'avec un peu d'aide, les transformatrices pourraient facilement améliorer les techniques de traitement et l'écoulement des produits afin de réaliser des marges plus élevées. Les femmes dans le secteur de la pêche sont souvent confrontées à des problèmes comme l'accès au

---

<sup>29</sup> THIAM, Mamadou. "Formation en développement durable des villages de pêche des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre JICA Yokohama, 2010, 6 pages

<sup>30</sup> SHORT, Chris Short. Programme SmartFish Formation de formateurs et renforcement des capacités pour les opérateurs de pêche artisanale, smart fiche 15.

<sup>31</sup> L'Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse

<sup>32</sup> L'Université Gaston Berger

crédit, mais aussi le manque d'infrastructures. Les femmes n'ont pas sinon très peu accès au crédit en raison du manque de garantie, de l'analphabétisme, mais aussi du manque de flexibilité des banques. Le problème de la conservation et du transport constitue un frein au développement des activités des femmes. Souvent, elles assistent à la décomposition de leurs marchandises impuissantes par manque de conservation ou pour ne pas avoir transporté la machine à temps.

#### 1.2.4 La pêche pour le développement

##### *De l'emploi*

Pour peser le poids de la contribution du secteur de la pêche à l'emploi, il faut en fait mesurer l'ensemble de la population directement ou indirectement impliquée dans l'activité de la pêche.

En ce qui concerne les pêcheurs, deux catégories sont généralement distinguées : les pêcheurs professionnels et les pêcheurs occasionnels. Il faudrait également intégrer les commerçants (mareyeurs et détaillants), les transformateurs et les restauratrices. Pour les emplois indirects du secteur, sont inclus ceux liés à la fabrication et à l'entretien des pirogues, ceux liés à la fabrication des outils de pêche et ceux liés à la fabrication des équipements de transformation. Selon 14 rapports sur la contribution de la pêche à l'économie nationale, une des principales difficultés d'obtention de données relatives aux emplois du secteur tient au manque des définitions précises. (Kebe ET Tallec, 2006). Certains pays semblent n'avoir comptabilisé que les personnes effectivement employées (directement ou indirectement) dans le secteur de la pêche, tandis que d'autres ont comptabilisé l'ensemble de la population qui tire ses moyens d'existence ou de subsistance des produits de la pêche. Par exemple au Mali, 70 000 pêcheurs sont regroupés dans 33 000 ménages. En moyenne, ces ménages sont composés de 7,9 membres. On en déduit que 260 000 personnes tirent leurs moyens d'existence de la pêche. (Kebe et Tallec, 2006). Au Sénégal, nous parlerons de 600.000 travailleurs du secteur de la pêche en 2005<sup>33</sup>

##### *Du budget de l'Etat*

Le secteur de la pêche est créateur d'emplois. Mais il est aussi un créateur de richesse. Il apporte une contribution directe non-négligeable au budget de l'État." La principale recette de ce secteur correspond au « droit de pêche » ou « droit d'usage » ou « licence d'exploitation »<sup>34</sup>. Ensuite, vient la commercialisation, notamment les prélèvements. Il s'agit de taxe comme la Taxe sur la valeur ajoutée, la patente ou encore la taxe commerciale, sont

---

<sup>33</sup> Rapport de Samba en 2014

<sup>34</sup> TALLEC, Fabien. KEBE, Moustapha. Analyse et synthèse de 14 études nationales, Evaluation de la contribution du secteur des pêches à l'économie nationale en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2006, 29 pages.

payées par les commerçants et profitent généralement aux organes décentralisés de l'État, comme la commune ou la circonscription. À ces taxes officielles, s'ajoutent souvent des taxes « officieuses » voire « illégales », celles qui sont demandées inopinément ou de manière non structurée aux différents stades de la filière halieutique (prises, commerce, transformation, transport...). Pour des raisons que l'on peut comprendre, il est difficile d'avoir des données chiffrées et détaillées sur l'ensemble des recettes du secteur de la pêche au budget de l'État dans les 14 pays de l'Étude.

### *De l'investissement*

Après avoir souligné l'importance de la population qui tire ses moyens d'existence de l'activité de la pêche ainsi que la part des recettes de l'État obtenu dans ce secteur, nous allons à présent évaluer l'ampleur de l'activité de la pêche dans le développement économique d'un pays. Ceci correspond au volume des investissements réalisés dans le secteur.

Deux Niveaux permettent l'évaluation des investissements ; le matériel utilisé directement dans l'activité de la pêche ; les infrastructures à terre. Dans la première catégorie, il y a les bateaux et engins de la pêche maritime industrielle, de la pêche artisanale motorisée et de la pêche artisanale non motorisée. La 2ème catégorie concerne les "moyens relatifs aux équipements d'appui à la pêche elle-même (bâtiments de stockage, chambres froides, générateurs de glace...) et aux équipements liés à la transformation (fumeurs, séchoirs...)" (Tallec et Kébé, 2006).

Selon eux, "En Côte d'Ivoire, sur la période 1990-2002, le montant des investissements s'est amélioré à un rythme moyen annuel de près de 5 %. Mais ces efforts d'investissements se sont concentrés sur les cinq premières années de cette période, à un rythme de plus de 25 % par an"

#### 1.2.5 La pêche dans les politiques publiques

L'analyse des 14 rapports nationaux sur la contribution de la pêche à l'économie nationale montre l'intérêt d'une approche sectorielle, incluant toutes les activités liées à la ressource primaire. En plus du secteur de la production de poissons, il y a aussi les activités liées à sa transformation et sa commercialisation, ou encore à sa restauration. Le secteur de la pêche devient donc une activité pesante dans l'économie d'un pays. Il intervient dans plusieurs niveaux à savoir :

- La richesse globale dégagée par ce secteur dans le PIB du pays,
- L'importance des populations qui en tirent leurs moyens d'existence,
- La contribution de ce secteur au budget de l'État et à celui des collectivités locales,
- La génération de recettes en devises par les exportations.

La pêche devient donc un secteur à développer pour plusieurs pays à l'instar du Gabon depuis la baisse de ses revenus pétroliers.

Il serait intéressant de mettre la lumière sur la relation entre l'activité de la pêche et certaines thématiques de politiques publiques comme la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'approche genre, la gestion durable des ressources naturelles, le tourisme, le développement local et la décentralisation.

#### 1.2.6 La pêche et le coronavirus

En décembre 2019, à Wuhan (province du Hubei, Chine), a débuté l'épidémie de COVID-19, qui a suscité une vive inquiétude à l'échelle mondiale au cours des derniers mois. Depuis, le virus s'est en effet propagé dans le monde, avec une augmentation constante des cas et des décès. L'urgence sanitaire autour du virus a conduit à la mise en œuvre de mesures drastiques qui ont eu bien évidemment de lourds effets sur l'économie mondiale. Ces effets ont touché tous les secteurs même celui de la pêche. L'épidémie de COVID-19 et les mesures prises afin de la combattre s'avèrent éprouvantes pour le secteur. « Bien que la covid-19 ne touche pas directement les produits de la mer, le secteur halieutique est soumis aux effets indirects de la pandémie en raison de l'évolution de la demande des consommateurs, de l'accès au marché ou de problèmes logistiques liés aux restrictions imposées aux transports et aux frontières. Cette situation aura, à son tour, des conséquences néfastes sur les moyens de subsistance des pêcheurs et des aquaculteurs, ainsi que sur la sécurité alimentaire et la nutrition des populations qui dépendent fortement du poisson et autres produits aquatiques pour combler leurs besoins en protéines animales et en micronutriments essentiels ». (FAO)

Mais certaines économies ont su profiter de cette pandémie sur le plan de la pêche. « Au Kenya, les ventes de poisson frais à Dunga, localité située sur les rives du lac Victoria, ont augmenté d'environ 40 % en seulement deux semaines, grâce ou à cause du Coronavirus »<sup>35</sup>. Selon un article de la BBC, avant la pandémie, les pêcheurs locaux avaient du mal à vendre leurs prises. Le poisson du lac coûtait beaucoup plus cher que celui de Chine. Le Kenya a importé pour plus de 23 millions de dollars de poisson congelé de Chine en 2018. Aujourd'hui, à la suite de la pandémie, les populations émettent des réticences lorsqu'il s'agit d'acheter le poisson venant de Chine. Tandis que les ventes de poisson frais au Kenya ont augmenté, les importations en provenance de Chine, elles, ont baissé en raison de la pandémie. Cette situation est donc avantageuse pour les acteurs kenyans et pour l'économie du pays. Selon la BBC, il est à craindre que les pêcheurs locaux ne puissent pas répondre à la nouvelle demande de poisson frais. Mais pour l'instant du moins, ils tirent le meilleur parti de l'essor de leur commerce en pleine crise sanitaire.

---

<sup>35</sup> BBC, Quand le Coronavirus profite à des pêcheurs au Kenya, 30 mars 2020

Cette pandémie devrait servir de leçon. Tous les secteurs et plus précisément celui de la pêche doivent en profiter pour répondre à certains défis. « La crise de la Covid 19 doit être l'occasion de répondre aux défis persistants de la pêche artisanale et d'améliorer à long terme l'hygiène et les conditions de travail des hommes et des femmes du secteur » a affirmé Gaoussou Gueye, le président de la CAOPA en 2020 <sup>36</sup>

### 1.3 Hypothèses

La pêche joue au Sénégal un rôle socio-économique considérable, à l'instar de la plupart des pays à vocation maritime. Le secteur de la pêche constitue le premier secteur de l'économie nationale en tant que principal pourvoyeur de devises étrangères, de protéines animales... Ces performances économiques et sociales sont dues en grande partie au dynamisme d'un sous-secteur : la pêche artisanale. Elle est à l'origine de plus de 80% de la production nationale (Kébé, 2008). Ce sous-secteur s'est considérablement développé dans les années 70 suite au déclin de l'agriculture dû à des conditions climatiques défavorables.

Mais cette réussite qu'a connu le secteur de la pêche est cependant compromise par de nombreux défis sur plusieurs plans. Nous allons nous intéresser aux défis en matière de formation et d'insertion professionnelle. Dans le cadre de cette étude, nous allons nous appesantir sur les volets formation et insertion professionnelle (en fonction de notre terrain d'étude le CNFTPA). Nous nous posons alors la question suivante : Quelle est la contribution du CNFTPA à l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d'insertion professionnelle ?

Il en découle les hypothèses suivantes :

- **Le CNFTPA propose une offre de formation en phase avec les besoins en formation du secteur de la pêche.**
- **Le CNFTPA contribue activement à l'atteinte des objectifs d'insertion professionnelle définis dans le programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio- économique des jeunes XËYU NDAW ÑI.**

### 1.4 Cadre théorique : L'approche par les instruments

Un instrument de politique publique (loi, de règlement, de subvention, de taxe, de campagne de sensibilisation, de privatisation, etc.) est un moyen d'agir pour l'État afin que les acteurs, qu'ils soient individuels ou en collectif, prennent des décisions et mènent des actions convergentes avec les objectifs de la politique publique (Varone, 2000). Selon les sociologues, c'est un dispositif technique et social qui permet d'établir le rapport entre la puissance publique et ses destinataires (Lascoumes et Le Galès 2004). Selon Eliadis, la perspective des

---

<sup>36</sup> - Président de la CAOPA, Confédération Africaine des Organisations de Pêche Artisanale

instruments prend racine dans les processus décisionnels, la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques. Elle place l'instrument au cœur de ses recherches.

L'étude des instruments de politique publique se démarque des autres recherches sur la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en apportant trois innovations selon Frédéric Varone (2000). Ces innovations impliquent des changements tant au niveau théorique qu'au niveau méthodologique. Cela permet la mise en place de programmes de recherche novateurs. Ces innovations sont les suivantes :

- Les instruments forment une unité d'analyse mieux délimitée que les politiques publiques. Cette unité d'analyse permet de rendre compte en même temps sur l'ensemble des éléments qui constituent l'action publique mais aussi sur les spécificités des instruments eux-mêmes ;
- L'utilisation de cette unité d'analyse facilite un modèle de recherche comparatif.

Le choix des instruments occasionne un chambardement de la variable à expliquer. Ce phénomène va permettre une analyse transversale en prenant en compte les facteurs explicatifs de la phase de formulation de la politique.

Pearl Eliadis, Margaret Hill et Michael Howlett, ont dans leur ouvrage collectif intitulé *Designing Government : From Instruments to Governance* (2005) relaté le développement des études scientifiques portant sur les instruments de politique publique. Selon eux, il existe deux courants de recherche. Le premier courant découlant de la science politique et de l'économie que nous avons expliqué plus haut et le deuxième courant adhère à la littérature sur la gouvernance. (Eliadis et al, 2005). Les premières études étaient en fait des tentatives d'évaluation des instruments selon leurs mérites tout en insistant sur l'efficacité et l'efficacité technique des instruments utilisés par les services publics. Les études suivantes, elles, s'intéressent à une nouvelle génération d'instruments dits de « gouvernance ». Ces éléments miroitent la volonté des gouvernements à faire leur travail de façon moins directe. Raison pour laquelle l'expression « steering, not rowing » (gouverner plutôt que ramer) a vu le jour selon Gunningham. Des auteurs comme M. Salamon se sont aussi intéressés à cette nouvelle génération d'instruments à travers un ouvrage intitulé *The Tools of Government : A Guide to the New Governance* (2002) qui souligne la volonté d'adoption des instruments au niveau des relations hiérarchiques entre gouvernants et gouvernés (Salamon, 2002). En matière d'instruments de politique publique, d'autres recherches ont été faites. Nous allons parler de la typologie et de la classification, mais aussi des choix des instruments.

Durant le siècle des Lumières, la discussion sur les instruments de politique efficace était privilégiée, depuis les premiers écrits sur la science politique dans les années 1530 (Maier 1980) jusqu'aux travaux postérieurs. Parmi ces écrits, nous prenons pour exemple l'ouvrage de Nicolas Delamare « *Traité de la Police de Nicolas Delamare* », qui a décrit plusieurs outils comme l'éclairage des rues, les espaces ouverts avec l'éclairage des rues, les espaces ouverts avec une exposition maximale à la vue du public, la surveillance, les enregistrements et la

publication d'informations en tant qu'armes utilisées pour la prévention du crime (Foucault 1977 ; Lascoumes et Le Galès 2004 ; Scott 1998). L'identification ainsi que l'exploration d'outils alternatifs de politique a également été discuté durant le siècle des lumières, mais aussi par Jeremy Bentham au cours de ses importants travaux sur la politique gouvernementale, pénale et sociale plus concrètement à travers ce qu'il appelait le principe de "l'usage multiple" dans les opérations détaillées du gouvernement exécutif.

A partir du vingtième siècle, les travaux sur les instruments de politique gouvernementale ont pris deux figures principales. La première était l'analyse spécifique à un domaine politique. D'ailleurs, Erwin Ackerknecht (1948) qui était largement nuancé par Baldwin (1999), a affirmé que dans leurs tentatives de combattre les maladies contagieuses au XIXe siècle, les États autoritaires et les États plus libéraux d'Europe n'avaient pas tendance à utiliser le même type d'instruments. La deuxième figure est la tentative d'utilisation des outils politiques dans toutes les politiques gouvernementales. Un peu comme le faisaient les économistes avec l'utilisation d'instruments de terme générique pour souligner les différences entre les systèmes de prix et les systèmes de systèmes de commande. Dans les années 1950, Robert Dahl et Charles Lindblom ont eu à utiliser la même approche au cours d'une exploration pionnière des instruments politico-économiques utilisés par les États modernes, malgré le fait qu'ils soient intéressés par la politique économique.

Au vingtième siècle, la tentative d'analyse des instruments de politique gouvernementale a apporté quelque chose de distinctif et d'unique. Il s'agit d'une classification générique et parcimonieuse ayant facilité la comparaison dans le temps, dans l'espace et dans le domaine politique. Une approche du genre semble offrir une plus grande facilité d'analyse par rapport aux typologies antérieures (comme dans les travaux de Lowi 1972 ; Salisbury 1968 ; Wilson 1980). L'objectif de cette tentative était de contribuer à l'analyse de la mise en œuvre des politiques publiques, un domaine prisé de la recherche en science politique dans les années 1970, qui a ensuite perdu son élan avant d'être en partie englobé par des approches comme le mouvement de gestion publique des années 1980 et 1990. L'analyse a donc commencé par une classification cybernétique des instruments de politique en deux catégories. D'une part les instruments qui servent à collecter des informations et d'autre part ceux qui servent à modifier le comportement. Ensuite, s'en est suivi une identification de quatre ressources sociales de base (nodalité, autorité, trésor et organisation), qui en principe sont à la disposition du gouvernement afin qu'il puisse recueillir des informations auprès de ses citoyens dans le but de modifier leur comportement. La nodalité c'est la capacité du gouvernement à fonctionner comme un nœud de réseau d'information, c'est-à-dire l'aptitude du gouvernement à agir comme un point de contact central dans les réseaux d'information. L'autorité correspond au pouvoir légal du gouvernement ainsi qu'à d'autres sources de légitimité. Trésor désigne les actifs ou alors les ressources fongibles du gouvernement. Enfin l'organisation désigne la capacité d'action directe du Gouvernement, que ce soit par le biais de l'armée, de la police, ou de la bureaucratie. Par ailleurs, bien que conçu comme un cadre

générique permettant de comparer les instruments de la politique gouvernementale à travers le temps, l'espace et le domaine politique, cette analyse a été sévèrement limitée à plusieurs égards.

Nombre de ces limites était délibéré. Premièrement, l'analyse s'est délibérément focalisée sur les instruments gouvernementaux sans tenir compte des institutions et de leurs technologies. Ce qui revient à traiter le gouvernement de la même manière que les économistes d'avant la Seconde Guerre mondiale avaient traité la théorie de l'économie de marché, c'est à dire comme un acteur unique et indifférencié. Deuxièmement, l'analyse ne s'est intéressée qu'au point où le gouvernement sous toutes ses formes institutionnelles entre en contact avec les citoyens en général. Cela veut dire qu'elle a délibérément exclu toutes les activités intermédiaires ainsi que les instruments associés (fonction de production) d'une grande partie l'élaboration des politiques publiques au sein du gouvernement. Mais il faut aussi reconnaître que certains instruments et outils sont nécessaires pour le contrôle du gouvernement lui-même, comme le souligne Philippe Bezes (2007) dans son analyse sur le contrôle de la fonction publique française. Ce type de contrôle s'appuie souvent sur les quatre éléments que sont la nodalité, l'autorité, le trésor et l'organisation. Mais, pour des raisons de tractabilité, la première analyse ne s'est intéressée qu'à la partie gouvernement-citoyen et non sur le contrôle au sein du gouvernement. Troisièmement, l'analyse a été délibérément limitée à seulement deux des composantes analytiques standard de tout système de contrôle. Un système de contrôle doit par définition comprendre trois éléments de base à savoir un moyen de fixer une norme ou une cible, un moyen d'observer l'état d'un système par rapport à la cible fixée et un moyen de rendre ce système conforme avec un système en lien avec la cible (Beer 1966 ; Dunsire 1978). Mais le fait est que combiner ce trio d'activité peut s'avérer difficile à réaliser car ces éléments, ensemble, franchissent souvent les frontières institutionnelles et à tous les niveaux (au sein du gouvernement et entre le gouvernement et d'autres organisations). Malgré le fait qu'elles soient parfois combinées, ces activités sont souvent séparées (-accidentellement ou délibérément). Elles comprennent fréquemment des activités formelles et informelles. D'autres travaux ont été effectués sur les instruments de politique.

Aucun schéma ne serait capable de rendre compte de la variété de tous ces travaux sur les instruments de politique au cours des deux dernières décennies mais, la plupart d'entre eux se sont classés dans trois grandes catégories : l'approche des institutions en tant qu'outils, qui inclut les formes d'organisation en tant qu'instruments politiques ; l'approche de la politique de l'instrumentalité, qui problématise les processus politiques et cognitifs qui conduisent au choix d'instruments choix des instruments, au lieu de considérer ces processus comme acquis. Enfin l'approche « carottes, bâtons et sermons »

Du point de vue des institutions en tant qu'outils, l'organisation sous toutes ses formes disponibles (les ministères, les sociétés commerciales publiques, les entrepreneurs privés, et



les innombrables formes d'organismes du tiers secteur) représente un instrument pour fournir des services publics ou pour la mise en œuvre d'une politique gouvernementale. L'approche des institutions en tant qu'outils suscite de nombreuses questions fondamentales et se prête à de nombreux types d'analyse, notamment l'analyse de l'évitement du blâme (Hood 2002 ; Weaver 1986) ou alors l'approche des coûts de transaction utilisée par Murray Horn pour expliquer pourquoi les législatures portent leur choix sur l'utilisation des tribunaux par exemple. L'approche des institutions en tant qu'instrument s'oppose avec l'ensemble des approches délibérément dépourvues d'institutions en termes d'analyse des instruments politiques.

Le deuxième grand courant de travail sur les instruments politiques génériques l'approche de la politique de l'instrumentalité a été très bien illustré par les travaux de Stephen Linder et Guy Peters. La-dite approche s'intéresse aux perceptions subjectives qui entourent le choix des instruments de politique. En terme plus simple, L'approche s'intéresse à la manière dont les décideurs, politiciens ou politiques choisissent un instrument à la place d'un autre c'est-à-dire la manière dont les décideurs. Linder et Peters (1998) affirment que la littérature antérieure sur les instruments de politique génériques impliquait une hypothèse selon laquelle les outils de politique publique du gouvernement devaient être considérés comme des variables dans l'analyse. Cette lecture est contestable, dans la mesure où une partie importante des travaux antérieurs peuvent être interprétés comme une tentative d'analyse de comment est élaborée une politique publique plutôt qu'une analyse de l'impact de la politique publique. Dans cette partie, les instruments ont été utilisés comme variable dépendante plutôt qu'indépendante. Cela a amené l'analyse sur le plan de la science politique afin de déterminer le poids de l'idéologie et de la politique sur le processus de choix de l'instrument. Linder et Peters distinguent quatre approches de la compréhension des instruments de politique :

- Les "instrumentalistes", les défenseurs-promoteurs d'instruments en particulier, qui cherchent à appliquer, étendre et souvent défendre des outils particuliers.
- Les "procéduralistes", qui considèrent le choix des outils comme le produit de processus politiques si complexes et uniques à chaque pays. Ils soutiennent qu'il est impossible de procéder à une évaluation de façon générale de la pertinence. Ils insistent sur le caractère complexité et les spécificités des processus de sélection et de décision.
- Les "contingentistes" qui considèrent que le caractère approprié de l'utilisation d'un outil dépend de sa qualité. Ils se penchent sur les effets de contexte et le poids des histoires institutionnelles et des conjonctures sociopolitiques.
- Les "constitutivistes" qui considèrent que le caractère approprié l'utilisation d'un outil comme basé sur des significations subjectives et contestées. C'est-à-dire qu'ils mettent l'accent sur la subjectivité et les luttes d'interprétation auxquelles donne lieu le choix des instruments

Linder et Peters (1998) affirment que leur réflexion sur les instruments de politique s'est développée au fur et à mesure, tout en s'éloignant d'approches telles que la contingence ou l'instrumentalisme vers ce qu'ils appellent le constructivisme. Ils soutiennent qu'il y a une compréhension croissante du fait que la sélection des instruments n'est pas un exercice mécanique dans le but de faire correspondre un problème bien défini à une solution bien définie. Il s'agit plutôt d'un processus intellectuel revenant à constituer une réalité et à tenter de travailler dans ce cadre.

L'approche « carottes, bâtons et sermons » est elle-même limitée d'au moins trois façons. Premièrement, cette approche ne couvre que les outils « efficaces ». Par outils efficaces on entend les instruments destinés à modifier le comportement ou l'application des politiques. Elle ne traite pas des outils de définition d'une politique ou des normes. Deuxièmement, ses fondements analytiques de l'approche en tant qu'outil pour catégoriser les instruments de politique publique ne sont pas toujours évidents. Ils peuvent être remis en question de deux manières au moins. D'une part, le schéma semble appartenir à la sociologie générique d'Etzioni (1964) parce qu'il s'applique aux activités de n'importe quelle organisation plutôt qu'au gouvernement avec ses caractéristiques particulières, juridiques et autres. Et d'autre part, l'approche ne définit pas clairement le type de théorie du contrôle auquel elle appartient. Troisièmement, il y a certains aspects fondamentaux du contrôle et de la surveillance, qu'il n'est pas aisé de classer sous l'approche « carottes, bâtons et sermons ».

Selon l'analyse de Lascombes et le Galès (2004), pour développer chacune des approches, il faudrait traiter les instruments comme de s institutions s dans une perspective sociétale en retraçant la manière dont les instruments ont été adoptés et en reliant les instruments à différents types d'États.

### 1.5 Choix de modèle théorique

Le principal enseignement que nous tirons de la partie précédente est que les instruments d'action publique peuvent prendre des formes différentes selon le contexte, et le problème pour lequel ils sont utilisés. La perception sur les types d'instruments d'action publique et même sur leur choix varie d'un individu à un autre. Mais il peut arriver que l'instrument utilisé pour l'action publique ne corresponde pas au problème ou même aux réalités du secteur dans lequel il est utilisé. Cette situation peut aussi en engendrer une autre. Dans tous les cas à travers les instruments d'action publique, qu'ils soient adaptés ou pas, l'Etat joue son rôle. Ainsi, une approche parmi les approches citées correspond à notre travail.

En guise de rappel, nous avons :

- L'approche classique ;
- L'approche des institutions en tant qu'outils ;
- L'approche de la politique de l'instrumentalité ;

- L'approche « carottes, bâtons et sermons ».

Nous voyons donc que l'approche qui cadre avec notre travail est l'approche des institutions en tant qu'outils. Elle, qui soutient que l'organisation sous toutes ses formes, est un instrument d'action publique utilisé par l'Etat dans l'atteinte de ses objectifs. Ce processus s'applique à notre travail dont l'objet d'étude est le CNFTP, un centre créé par l'Etat Sénégalais dans le but de former les acteurs et futurs acteurs du secteur de la pêche suite à un constat qui a été fait. A travers cette approche nous pourrions réfléchir sur le choix de l'Etat Sénégalais d'utiliser cette organisation en guise d'instrument et pas un autre.

## **2 Démarche méthodologique sur la contribution du CNFTPA à l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d'insertion professionnelle**

### 2.1 Présentation de la structure de stage

#### 2.1.1 Présentation du CNFTPA

Le centre national de formation des techniciens de la pêche et de l'aquaculture, cumulant plus de 50 ans d'expertise, est une école de référence qui joue un rôle déterminant dans la formation des ressources humaines du secteur de la pêche en Afrique francophone. Le CNFTPA est un établissement d'enseignement professionnel qui a pour mission de former des professionnels (agents et des techniciens) des pêches et de l'aquaculture. Le CNFTPA confère des compétences techniques et une expertise à ses auditeurs à travers la formation initiale, la formation continue et le renforcement des capacités des acteurs de la pêche. L'équipe de formateurs dispose d'une pédagogie basée sur l'approche par les compétences et la méthode expérientielle. Le centre assure la formation permanente et à la carte au profit des agents de l'État, des secteurs parapublic et privé ainsi que des producteurs à la base par l'organisation de stages et de sessions de recyclage. Les auditeurs bénéficient de compétences pointues ainsi que d'une pluridisciplinarité qui leur permettent une fois diplômés, d'être automatiquement opérationnels et de se mouvoir dans plusieurs métiers en pleine expansion au Sénégal et en Afrique francophone. Après leur passage au centre, ces derniers seront aptes à répondre aux défis (développement d'une pêche durable et d'une aquaculture, dynamique d'émergence, autosuffisance alimentaire) qui interpellent le secteur de la pêche, poumon de l'économie sénégalaise. Disposant d'un corps professoral de qualité, d'un laboratoire à la pointe de la modernité et d'une équipe administrative engagée, le CNFTPA souhaite mettre à profit ces atouts et s'adapter aux mutations actuelles et futures pour se positionner comme une référence mondiale et un leader africain dans le développement de compétences en pêche et en aquaculture. Pour y aboutir, il compte mettre en cohérence ses programmes et activités avec les objectifs de développement durable et jouer pleinement sa partition dans la construction d'une économie bleue.

Le Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture (CNFTPA)<sup>37</sup>, ex-École des Agents Techniques de l'Océanographie et de la Pêche Maritime (EATOPM), est

---

<sup>37</sup> Le décret n°2009-239 du 26 Mars 2009 crée et organise le Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture (CNFTPA).

un établissement d'enseignement professionnel ayant pour vocation la formation initiale, le recyclage et le perfectionnement des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture.

Depuis sa création en 1963, le Centre forme des Agents Techniques des Pêches et de l'Aquaculture (ATPA) et des Techniciens supérieurs des Pêches et de l'Aquaculture (TSPA) destinés à occuper diverses fonctions dans l'Administration publique des pêches et le secteur privé.

Créée par le décret n° 63-426 du 26 juin 1963, l'ex Ecole des Agents techniques de l'Océanographie et des Pêches maritimes (EATOPM) formait en deux (2) ans des préposés et en quatre (4) ans des Agents techniques des Pêches maritimes. Les candidats étaient recrutés après le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE). En 1971, le cycle des préposés fut supprimé et le concours des Agents techniques de l'Océanographie et des Pêches maritimes ouvert aux seuls titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). L'admission d'élèves étrangers à l'école date de 1982.

Le décret n° 91-1349 du 06 décembre 1991 transforme l'EATOPM en un Centre national de Formation des Techniciens des Pêches maritimes (CNFTPM). Le décret n° 2009-239 du 26 mars 2009 crée et organise le Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture (CNFTPA). Ledit décret stipule en son article 2 que le «Centre est un établissement d'enseignement professionnel ayant pour vocation la formation initiale, le recyclage et le perfectionnement des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture ».

L'article 5 spécifie clairement que «le diplôme du Centre ne donne pas droit à l'accès automatique à la fonction publique » et l'article 7 dit que «le Centre est ouvert au secteur privé. A cet effet, le secteur privé est associé à la définition des profils et des contenus de la formation, à l'encadrement pédagogique et au financement de la formation des produits qui lui sont destinés ».

Les organes du Centre sont la Direction, les Conseils (Conseil de perfectionnement, Conseil des professeurs et Conseil de discipline) et le Comité de gestion.

Ouverte en 1995, la section des « Techniciens supérieurs » (deux ans après le baccalauréat) n'a reçu jusqu'à l'an 2000, que des étudiants étrangers. La première promotion d'étudiants sénégalais admis au concours d'entrée dans la section remonte à la rentrée 1999/2000.

#### 2.1.2 Vocation du CNFTPA

Le CNFTPA a pour vocation la formation d'Agents Techniques des Pêches et de l'Aquaculture (ATPA) et de Techniciens Supérieurs des Pêches et de l'Aquaculture (TSPA).

Les ATPA sont formés en trois ans après le Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) et ils sont chargés de l'encadrement à la base des opérateurs du secteur des pêches (pêcheurs artisans et industriels, aquaculteurs, mareyeurs, usines de transformation de la pêche et femmes

transformatrices), du contrôle de la salubrité des produits de la pêche et de l'hygiène dans les usines et les entreprises de pêche et de la surveillance de l'exploitation des ressources halieutiques et aquacoles conformément à la réglementation pêche en vigueur (CNFTPA, 2019).

Les carrières possibles des ATPA sont, entre autres (CNFTPA, 2019) :

- Analyste en microbiologie et en chimie ;
- Responsable du contrôle sanitaire des produits halieutiques ;
- Chef de Poste de contrôle des Pêches et de la Surveillance (PCPS) ;
- Chargé de l'encadrement des organisations socioprofessionnelles ;
- Chargé de la surveillance de lignes de production ;
- Responsable de station de surveillance côtière ;
- Technologue des produits de la pêche, etc.

Quant aux TSPA, ils sont formés en deux ans après le bac ou équivalent. Ils sont destinés à être des Cadres intermédiaires chargés de la gestion et de la valorisation des ressources halieutiques et de la coordination de l'encadrement à la base des opérateurs du secteur des pêches (CNFTPA, 2019).

Les carrières possibles des TSPA sont, entre autres :

- Responsable d'unité aquacole ;
- Directeur de production ;
- Analyste en microbiologie et en chimie ;
- Chargé des statistiques de pêche ;
- Assistant dans les bureaux ou cabinets d'études ;
- Responsable de station de surveillance côtière ;
- Technologue des produits de la pêche ;
- Chef de département de pêche et/ou d'aquaculture, etc.

Le CNFTPA dispense une formation permanente ou à la carte destinée aux intervenants du secteur des pêches.

### 2.1.3 Offre de formation

- Maquette du CNFTPA

Le CNFTPA a, depuis la rentrée 2002-2003, mis en place une formation articulée autour de quatre modules pêche (CNFTPA, 2017) :

Module 1: Bioécologie marine (Ichtyologie, Aquaculture et pêche continentale, Océanographie, Hydrologie, Biologie cellulaire, Zoologie, Ecologie, Eco-Pollution, Algologie) ;

Module 2 : Technologie (Technologie des produits de la pêche, Technologie des engins de pêche, Microbiologie, Biochimie, Chimie, Physique industrielle, Dessin industriel) ;

Module 3 : Gestion-Management (Gestion de la qualité, Dynamique des populations, Gestion des stocks, Aménagement des pêcheries, Economie des entreprises, Techniques quantitatives de gestion, Comptabilité, Droit maritime, Management) ;

Module 4 : Culture générale (Mathématiques, Anglais, Français, Sociologie, Informatique, Vulgarisation, Natation, Secourisme,).

- Programmes proposés par le CNFTPA

**→ DIPLÔME D'AGENT TECHNIQUE, trois (3) ans d'études après le BFEM.**

Aptitudes :

L'encadrement à la base des opérateurs du secteur de la pêche ; Contrôle de la salubrité des produits de la pêche et de l'hygiène dans les usines et entreprises de pêche ; Surveillance de l'exploitation des ressources halieutiques et aquacoles conformément à la réglementation en vigueur

Débouchés :

Analyste en microbiologie et en chimie ; Responsable du contrôle sanitaire des produits halieutiques ; Chef de poste de contrôle de la pêche et de l'aquaculture ; Chargé de l'encadrement des organisations socio-professionnelles ; Chargé de la surveillance de lignes de production ; Responsable de station de surveillance côtière

Conditions d'accès

Soit par voie de concours (direct ou professionnel), Soit par test d'entrée individuel (formule payante)

**→ DIPLÔME DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (2 ans après le baccalauréat)**

Aptitudes :

Gérer et valoriser les ressources halieutiques ; Coordonner l'encadrement à la base des opérateurs du secteur de la pêche

Débouchés :

Responsable d'unité aquacole ; Directeur de production ; Analyste en microbiologie et en chimie ; Chargé des statistiques de pêche ; Assistant dans les bureaux ou cabinets d'études ; Responsable de station de surveillance côtière ; Technologue des produits de la pêche ; Chef de département de pêche et/ou d'aquaculture.

Conditions d'accès :

Soit par voie de concours (direct ou professionnel), soit par test d'entrée individuel (formule payante)

### → **Le diplôme d'université gestion de l'économie bleue**

La mise en place d'un environnement professionnel apte à promouvoir le management moderne, efficace et adapté au contexte des activités maritimes et littorales constitue un enjeu majeur et déterminant du développement de l'économie bleue au Sénégal ainsi que dans les pays littoraux de la sous-région. C'est ainsi que, dans une dynamique de réponse à cette exigence le CNFTPA à Dakar, Sénégal, a décidé de mettre en œuvre une formation diplômante et innovante et professionnalisante en faveur des cadres et responsables des différents secteurs de l'économie bleue au Sénégal et dans les pays voisins littoraux. À cet effet le CNFTPA a décidé de s'associer à l'université SENGHOR à Alexandrie, ÉGYPTE, opérateur direct de la francophonie, formateur des cadres au service du développement africain et l'université internationale de la mer à Cagnes-sur-Mer, France, expert de formations maritimes et d'économie bleue centrée sur la gestion et la prospective des espaces marins et littoraux

Aptitudes :

Connaissance et maîtrise des méthodes et outils modernes de management de projets appliqués à l'économie bleue dans le contexte Sénégalais.

Public cible :

Les professionnels en activité

Durée :

12 semaines en ligne dont une semaine en présentiel (séminaire d'application et de restitution)

Conditions d'admissions :

Les candidats doivent justifier de leurs responsabilités au sein d'une collectivité ou de leurs projets professionnels en adéquation avec l'objet de la formation ; de leur niveau de formation et/ou d'expérience professionnelle.

### → **Mise à niveau des acteurs directs de la pêche**

Récemment, des acteurs directs de la pêche ont bénéficié d'une formation initiée par les Frey de Thiaroye<sup>38</sup>, avec l'appui financier du 3FPT et avec l'appui technique et pédagogique du CNFTPA. Le centre a donc mis à disposition l'expertise de nos formateurs pour des sessions de renforcement de capacité. 37 jeunes de la localité, composés de mareyeurs, de pêcheurs et de femmes transformatrices, ont bénéficié d'un renforcement de compétences qui a été sanctionné par une attestation de fin de formation en production et gestion de produits halieutiques. Cette formation a permis l'appréhension directe de l'impact de la formation parce qu'au sortir de celle-ci, les bénéficiaires pourront automatiquement améliorer leur rendement, leur productivité et leurs outils de travail.

---

<sup>38</sup> chefs traditionnels lébous



## 2.2 Méthodologie

Dans cette partie, nous allons révéler notre méthodologie de recherche en mettant en exergue notre collecte de données, nos cibles ainsi que le degré d'implication du CNFTPA dans l'atteinte des objectifs des politiques en matière de Formation professionnelle en pêche et aquaculture et en insertion professionnelle. Dans ce travail, la méthode de type mixte a été utilisée vu que nous avons recueilli des données de type quantitatif et qualitatif. Selon Creswell et Plano Clark (2006 : 5). La recherche par méthode mixte est un plan de recherche comportant des hypothèses philosophiques ainsi que des méthodes d'enquête qui guident l'orientation de la collecte et de l'analyse des données et le mélange de données qualitatives et quantitatives dans un seul et même projet. Selon les auteurs, l'utilisation d'approche quantitative et qualitative permet de mieux comprendre la nature de la recherche. Nous avons procédé à une triangulation entre les données qualitatives et les données quantitatives : la triangulation de la méthode mixte un concept introduit par Denzin (1978) et Jick (1979). Voir annexe 2. Ce concept se définit d'ailleurs par la combinaison de méthodes dans l'étude d'un même phénomène. Par la suite, d'autres chercheurs ont également commencé à combiner des enquêtes et des interviews en exploitant les résultats de données qualitatives et quantitatives. En optant pour cette méthode, il s'agit pour nous de d'obtenir des données de nature différentes mais qui se complètent afin de mieux comprendre notre problème de recherche. A travers cette méthode, il existe une convergence des résultats qui sont issus de plusieurs méthodes. Cette convergence renforce la validité (Bouchard, 1976, p. 268). Il existe de nombreux écrits sur les avantages de la méthode et sur sa capacité à valider les données dans le but d'obtenir une image plus fidèle de l'objet de l'étude. Selon certains chercheurs, les méthodes qualitatives et quantitatives sont basées sur des hypothèses épistémologiques et ontologiques différentes. Cet aspect rend leur combinaison impossible. Howe (1988) soutient la thèse selon laquelle les données quantitatives et qualitatives ne peuvent être alliées. Le schéma de notre démarche méthodologique est présenté en annexe 3.

### 2.2.1 Population cible et terrain de recherche

Notre terrain d'étude est le Centre Nationale de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture situé à Dakar, plus précisément à Thiaroye sur mer. Nous y avons effectué un stage de six mois qui nous a permis de faire une observation directe ainsi que la collecte d'un certain nombre de documents comme les décrets, les arrêtés et les documents relatifs à l'offre de formation. La population cible concerne d'abord les fonctionnaires, employés du secteur privé, entrepreneurs et diplômés du centre qui ont répondu aux questionnaires ; les directeurs nationaux du ministère de la pêche, le directeur du CNFTPA ainsi que le directeur des études du CNFTPA qui ont participé à des interviews.

### 2.2.2 Instruments de collecte de données

La collecte de données s'est faite à partir de sources directes (ayant des liens directs avec l'objet de l'étude) et indirectes.

#### *La recherche documentaire*

A travers notre étude, nous avons jugé nécessaire de passer en revue et d'analyser la documentation existante relative à la création, au fonctionnement, à la coordination et à l'offre de formation du centre (Actes juridiques, Rapports, Évaluations, Études, etc...). Nous avons aussi réussi à consulter d'autres documents tels que la base de données des étudiants des cinq dernières promotions. Une liste de quelques fonctionnaires, usines de pêche, écloserie et personnalité du ministère a aussi été mise à profit pour les besoins de cible. Nous avons lu chacun de ces documents et avons pris dans chacun d'eux la partie qui nous intéresse. Avec ces données, nous avons formé la partie « présentation du CNFTPA ». Pour analyser, nous avons commencé par identifier les idées principales de chaque document, ensuite les points forts et ensuite les limites.

#### *Interviews*

Notre méthodologie a aussi été basée sur la réalisation d'interviews ciblant des personnalités du ministère et du CNFTPA ainsi que des Élèves sortants du CNFTPA. Tout au long des interviews, le téléphone a été, autant que possible, utilisé afin de toucher pour toucher certaines cibles difficilement accessibles. Étant en période de pandémie, avec l'apparition du coronavirus, le téléphone a été beaucoup plus utilisé pour rentrer en contact avec les cibles. Ce qui n'exclut pas les entrevues en personne qui ont été effectuées dès que l'occasion s'est présentée.

Cette méthode, que ce soit au téléphone ou formel, nous a permis d'avoir des contacts directs avec des acteurs et des futurs acteurs du secteur de la pêche. Par ailleurs, ladite méthode a su se montrer révélatrice de points de vue et de suggestions inédits. A travers ces interviews, nous avons réussi à avoir des données empiriques sur l'opinion de certains acteurs de la pêche par rapport aux actions posées par le centre, mais aussi sur le taux d'insertion des cinq dernières promotions du centre tous diplômés confondus. Ainsi, nous avons réalisé au total 215 entrevues que ce soit au niveau de plusieurs directions, services que nous avons visités pour certains ou alors des entretiens téléphoniques. La durée moyenne des entrevues était de 10 Minutes. Les entrevues étaient semi-structurées car chaque service présente ses propres spécificités et réalise ses missions suivant ses attributs. Cependant, nous avons élaboré un guide d'entretien comportant des questions que vous trouverez en annexe 5. Bien que nous ayons au départ des questions spécifiques à poser aux personnes sujettes des interviews, les conversations demeurent ouvertes. Ainsi, en fonction du profil et expérience des cibles, les entretiens pouvaient évoquer le secteur de la pêche en général sans insister sur le CNFTPA. Concernant les entretiens formels, nous avons enregistré la conversation d'un des

directeurs. L'autre a préféré que nous notons les informations qu'il nous a transmis. Pour les entretiens téléphoniques, nous avons une fiche sur laquelle nous notons toutes les informations reçues. Pour l'entretien qui a été enregistré, nous avons fait une retranscription mot pour mot. Nous avons décidé de ne pas coder le contenu des interviews. Nous avons rédigé une fiche qui nous a permis d'analyser les données.

### *Enquête*

Les enquêtes ont représenté des instruments de mesure ayant permis la collecte de données très pertinentes dans le cadre de notre travail. Elles se sont déroulées sous forme de questionnaires. Ces derniers ont été élaborés en ligne à partir de Google Forms. L'avantage avec ce type de questionnaire est qu'une fois renseigné, les données subissent un premier traitement automatique. Ainsi deux questionnaires ont été élaborés à l'endroit des étudiants sortants et de certains acteurs du secteur de la pêche (Fonctionnaire, secteur privé, etc...). Ces questionnaires sont présentés en annexe 6 et 7. L'objectif de ces questionnaires était de mesurer le degré de satisfaction par rapport à l'offre de formation du centre mais aussi de mesurer l'impact du centre à l'atteinte des objectifs du PSE en général et des politiques sectorielles en particulier. A travers ces questionnaires, nous avons réussi à avoir des données empiriques sur l'opinion de certains acteurs de la pêche par rapport aux actions posées par le centre. Le lien pour répondre au questionnaire a été envoyé par mail ou par Whatsapp aux intéressés. Avant d'être envoyés, les questionnaires ont d'abord été mis à l'essai ce qui nous a permis de les améliorer. Nous avons eu 89 réponses aux questionnaires, dont 28 réponses (31%) de la part des travailleurs et 61 réponses (environ 69%) de la part des étudiants diplômés du centre.

### *L'observation directe et l'étude de cas monographique*

L'observation directe s'est faite pendant six mois de stage au CNFTPA de mars à août 2021. Un regard panoramique a été porté sur le centre dès le début de notre stage. Cela nous a permis d'avoir les premières données concernant le centre ainsi qu'un premier contact avec les acteurs sur place. C'est une méthode qui nous a permis d'être témoin de tous comportements, procédés et pratiques au sein du centre. « Le travail de terrain sera envisagé ici comme l'observation des gens *in situ* : il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe. Même dans le cas le plus favorable, il n'est pas facile de trouver la démarche appropriée<sup>39</sup> Selon Gauthier et Bourgeois (2016), l'observation directe, une approche du réel, est un lien entre l'analyse objective et l'appréhension intersubjective de ses acteurs. Pour notre travail nous avons adopté l'observation directe participante qui -consiste à nous mettre en plein dans le contexte

---

<sup>39</sup> HUGHES, E.C. 1996. "La place du travail de terrain dans les sciences sociales.", in *Le regard sociologique*, Paris: EHESS, p.267

afin de mieux étudier les comportements. A travers cette approche, il nous a été permis d’agir et de poser le maximum de questions possibles, ce qui nous a donc offert des informations détaillées pour le bon déroulement de notre étude. A cette approche nous avons décidé d’y ajouter l’étude de cas monographiques. Il s’agit en fait d’une étude approfondie, exhaustive sur un sujet bien déterminé. Pour ce faire, nous avons créé un paxthwork d’informations que nous avons tiré essentiellement de l’observation directe. Et chaque information nous a permis de nous poser d’autres questions afin d’avoir une vision claire sur les comportements et procédés. Nous avons jugé cette méthode très pertinente car elle nous a permis de comprendre plusieurs aspects de notre travail et cela en profondeur vu que le travail a été effectué sous l’angle interne (CNFTPA) mais aussi sous l’angle externe (secteur de la pêche en général).

### 2.2.3 Résultat de l’enquête qualitative

#### *Le profil des participants*

Dans cette partie, il s’agit de décrire les participants à notre étude qui ont répondu au questionnaire ou qui ont été interviewés. Nous avons réalisé des entrevues et des enquêtes avec des personnes de différents profils. Nous rappelons que nous avons élaboré deux types de questionnaires (Travailleurs du secteur et diplômés du centre des cinq dernières années) ainsi que deux guides d’entretien (l’un pour les directeurs nationaux et l’autre pour l’administration du CNFTPA). La majeure partie des répondants sont des sortants du centre. La majorité des travailleurs a une ancienneté dans le secteur de la pêche comprise entre 15 et 20 ans. Cette majorité a donc assisté et participé à l’évolution du secteur. Il est aussi important de préciser que tous les répondants ont affirmé connaître le centre même s’ils n’en sont pas tous diplômés.

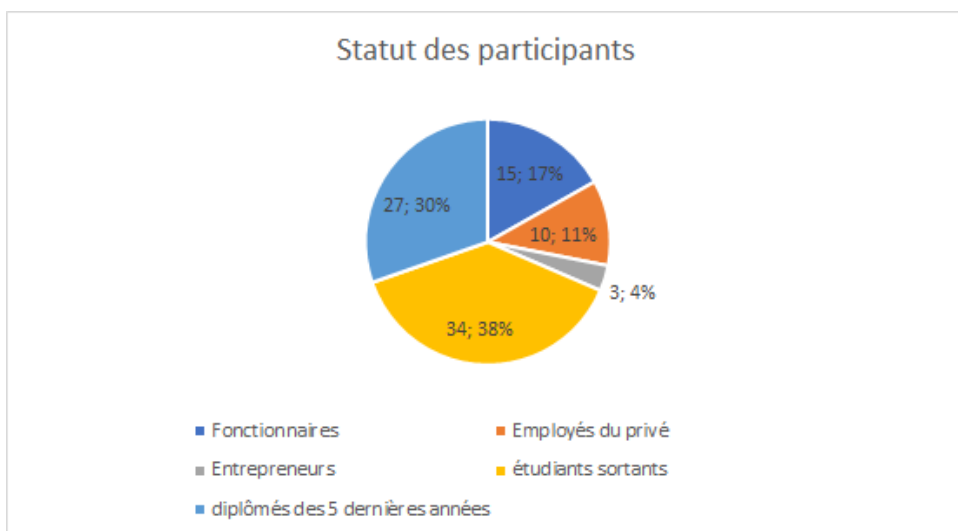


Figure 1 Statut des participants, à partir des données recueillies auprès des participants.

Ce graphique nous montre que la majorité des répondants sont des étudiants sortants avec 34.38% soit 34 étudiants (promotion 2021) suivis des fonctionnaires qui représentent 27.30% soit 15 fonctionnaires.

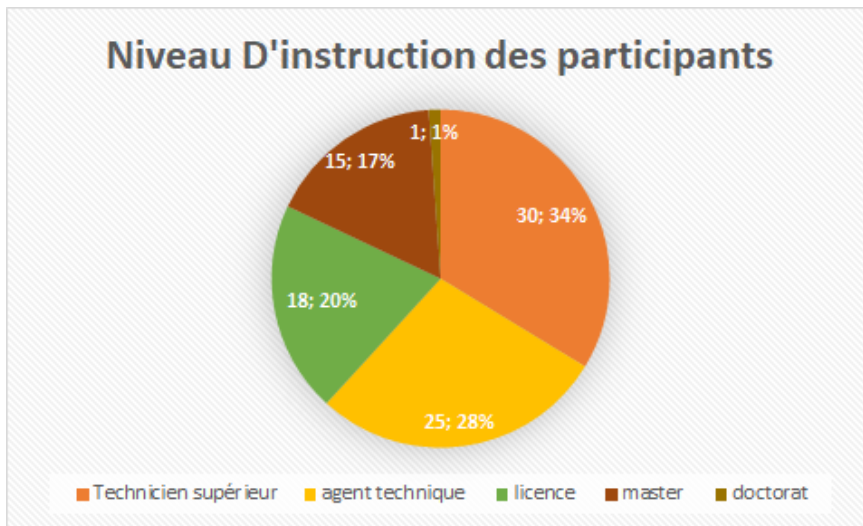


Figure 2 Niveau d'instruction des participants, à partir des données recueillies auprès des participants.

Les détenteurs de diplôme de techniciens supérieurs sont les plus nombreux. Ils représentent 30.34% des répondants soit 30 répondants. Les agents techniques leur emboîtent le pas avec 25.28% soit 25 participants.

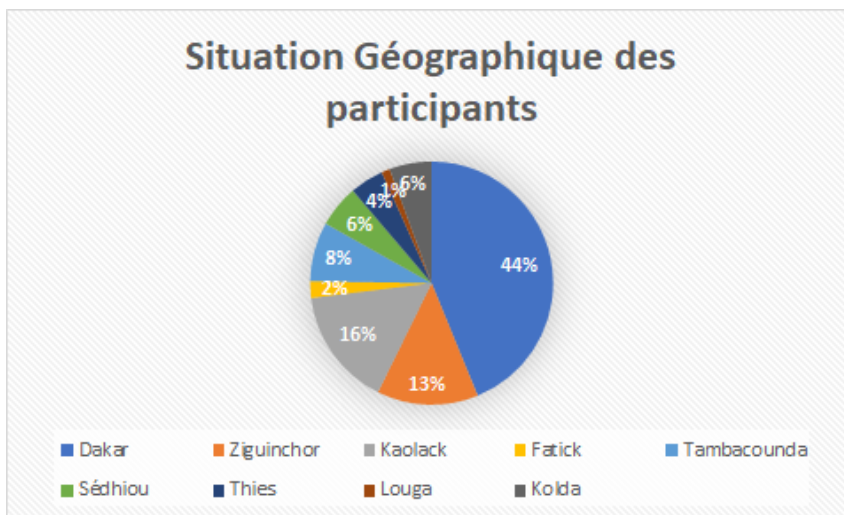


Figure 3 Situation Géographique des répondants, à partir des données recueillies auprès des participants.

44% des répondants habitent la région de Dakar soit 39 participants suivi de la région de Kaolack avec 14 participants soit 16%.

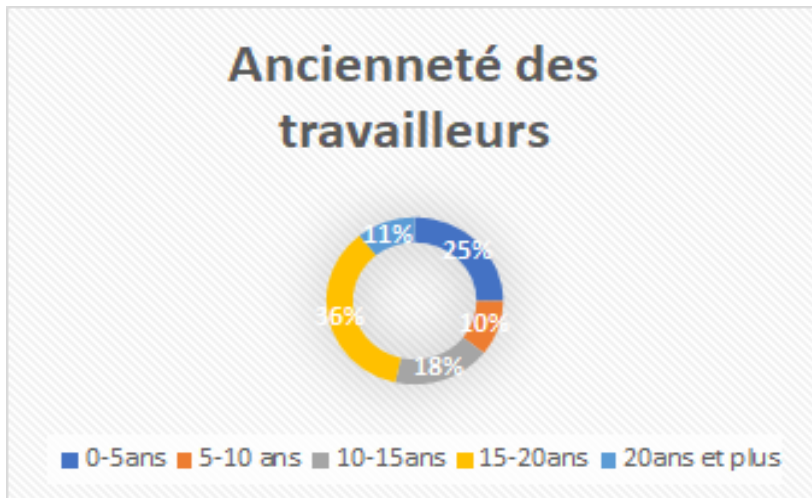


Figure 4 Ancienneté des travailleurs, à partir des données recueillies auprès des participants.

Les travailleurs ont en majorité une ancienneté de 15-20 ans. Ils représentent 36% des travailleurs ayant répondu au questionnaire soit 10 participants

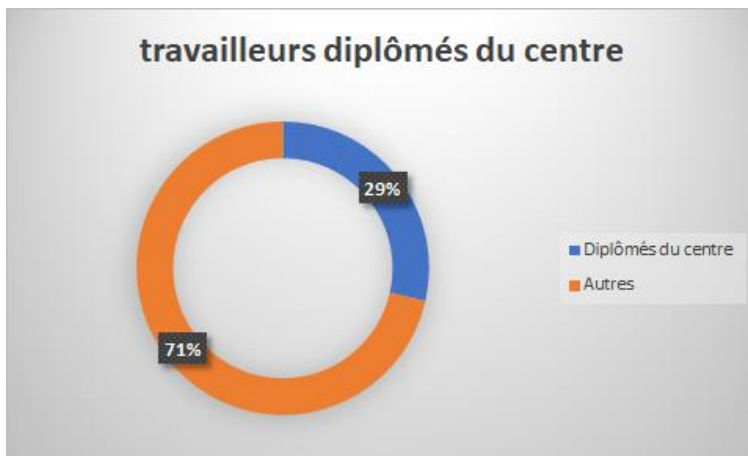


Figure 5 Travailleurs diplômés du centre, à partir des données recueillies auprès des participants.

Travailleurs diplômés du CNFTPA : La majeure partie des travailleurs ne sont pas des sortants du CNFTPA. Les sortants du centre ne représentent que 29% soit 8 travailleurs.

#### Perception des participants

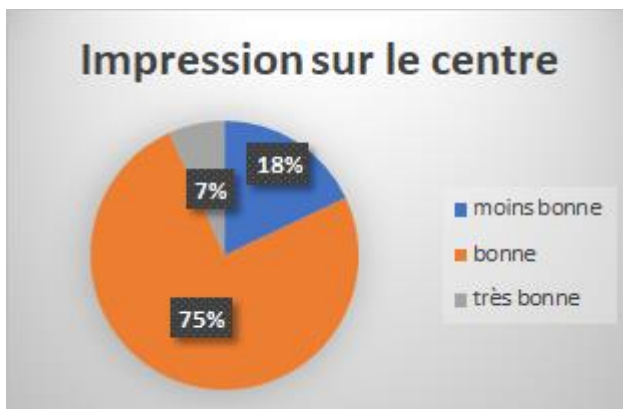


Figure 6 Impression sur le centre, à partir des données recueillies auprès des participants.

75% des participants (67 personnes) ont jugé que leur impression sur le centre est bonne. 16 autres participants l'ont jugée de très bonne soit 7% des répondants. Les 18% restants jugent leur impression de moins bonne. Concernant l'offre de formation, 36 participants soit 40% ont donné une note de 8 sur 10. Cet élément vient appuyer le taux de 75% de participants ayant jugé leur impression de bonne.

*Les priorités en matière de formation du secteur de la pêche et de l'économie maritime*

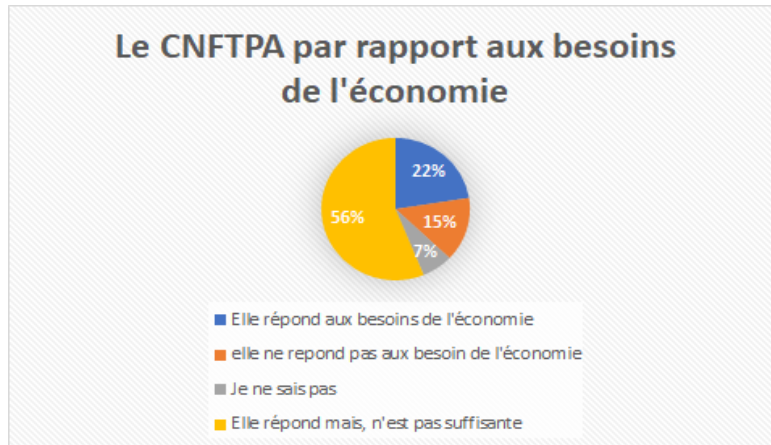


Figure 7 Le CNFTP par rapport aux besoins de l'économie, à partir des données recueillies auprès des participants.

86% des répondants ont jugé que l'offre de formation du CNFTP correspond aux besoins de formation du secteur de la pêche mais n'est pas suffisante. Ils sont exactement 50 répondants. Six répondants soit 7% ont affirmé ne pas savoir si l'offre correspond aux besoins. 20 personnes ont dit qu'elle correspond tout simplement aux besoins soit 22% des répondants. 13 personnes (15%) ont jugé que la formation ne répond pas du tout aux besoins de l'économie. Très souvent, les répondants ont affirmé qu'au sortir du CNFTP, ils sont plus aptes à travailler dans le public que dans le privé.

*Tableau récapitulatif des propositions faites par les répondants*

Dans le tableau ci-dessous, nous avons récapitulé les réponses des participants. Nous avons jugé qu'il serait beaucoup plus facile pour la compréhension de présenter les réponses comme telles. Certains répondants ont expliqué pourquoi est-ce qu'ils jugeaient que la formation ne répond pas aux besoins du secteur. Ils sont au total 13 répondants. Certaines réponses sont revenues plusieurs fois donc nous avons fait une synthèse dans ce tableau. S'agissant de ceux qui jugent la formation insuffisante, ils affirment qu'il est nécessaire pour le centre d'élargir son offre de formation en en proposant d'autres. Selon eux, le secteur n'a pas juste besoin de techniciens supérieurs et d'agents techniques, mais il a aussi besoin d'autres qualifications qui se font de plus en plus rares au Sénégal. Nous avons donc énuméré les spécialisations qu'eux-mêmes ont communiqué à travers le questionnaire et les interviews.

Tableau 1 Récapitulatif des réponses concernant les besoins en formation, à partir des données recueillies auprès des participants.

Pourquoi vous jugez que l'offre ne correspond pas à la demande ?	Si vous jugez que l'offre ne correspond pas à la demande, mais n'est pas suffisante, que proposeriez-vous ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas assez de pratique durant la formation</li> <li>• Souvent en pratique, les méthodes ne sont pas alignées à celles de la réalité</li> <li>• Nous jugeons qu'il y a des cours manquant à la formation (certification des produits, normes d'exportation)</li> <li>• Nous avons besoin d'en savoir plus sur les politiques et les plans de gestion des ressources</li> <li>• Au sortir, nous n'avons pas de bases sur la législation dans le secteur de la pêche.</li> <li>• Il n'existe pas de cours en Entrepreneuriat dans la maquette</li> <li>• En tant que techniciens, Nous avons besoin d'être beaucoup plus sur le terrain</li> <li>• Il y a des cours dans la maquette dont, nous n'avons pas besoin et qui ne nous servent pas dans notre vie professionnelle</li> <li>• La formation dispensée ne correspond pas aux attentes des professionnels formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécialistes en conception et suivi de récifs artificiels, observations sous-marines</li> <li>• Nutritionniste aquacole</li> <li>• Techniciens en biosécurité des élevages aquacoles</li> <li>• Spécialistes en aquaculture</li> <li>• Océanographes</li> <li>• Environnementalistes</li> <li>• Biologistes</li> <li>• Gestionnaires des pêches</li> <li>• Géologues</li> <li>• Spécialistes en approche dynamique de l'extension du plateau continentale</li> </ul>

#### 2.2.4 Résultats de l'enquête quantitative

L'objectif est de recenser les diplômés du CNFTPA durant les cinq dernières années. Durant la mission, il a été question de répertorier les données personnelles des diplômés (situation professionnelle actuelle, structure, etc...) En effet une base de données est une collection d'informations organisées afin d'être facilement consultables, gérables et mises à jour. Au sein de cette dernière, les informations sont organisées en lignes, colonnes et tableaux. La base de données nous a aidé à mieux gérer toutes les informations de manière centralisée, sûre et sécurisée. Elle nous a permis de mettre des chiffres sur les informations dont nous disposons.



A ce jour nous savons quel est le taux de chômage au niveau des diplômés des cinq dernières années. La présente collecte, nous permettra de mesurer la contribution du CNFTP dans l'atteinte des objectifs en matière de formation professionnelle mais aussi en matière d'insertion professionnelle. De plus, elle permettra de mieux gérer les dossiers des étudiants (sortis comme sortants) : conservation des données dans un tableur. Vu le fait que cette base stocke les données personnelles des diplômées, elle facilite donc le tri, le suivi et la mise à jour des informations.

EE= étudiants enquêtés

ENE= étudiants non enquêtés

TD/S= Total Diplômés par spécialité

Tableau 2 Récapitulatif des enquêtes concernant les données quantitatives, à partir des données recueillies auprès des participants.

TYPES DE FORMATION	2016			2017			2018			2019			2020			TOTAL
	TD/S	EE	ENE	TD/S	EE	ENE	TD/S	EE	ENE	TD/S	EE	ENE	TD/S	EE	ENE	
AT3	16	15	1	16	13	3	23	22	1	23	23	0	17	17	0	95
TS2	28	21	7	32	29	3	30	26	4	32	25	7	31	27	4	153
TOTAL	44	36	8	48	42	6	53	48	5	55	48	7	48	44	4	
Nombre de diplômés	44			48			53			55			48			248

Tous les 248 étudiants en phase finale c'est-à-dire AT3 et TS2 ont obtenu leurs diplômes soit une réussite de 100% durant les cinq années. Plus précisément, le centre a connu de 2016 à 2020 95 diplômés Agents Techniques sur 248 diplômés, environ 38% et 153 diplômés Techniciens Supérieurs sur 248 diplômés, environ 62%. Sur les 95 Agents Techniques (38%), 5 n'ont pas été contactés soit 2% sur les 38% et sur 153 Techniciens Supérieurs (62%), 25 n'ont pas été contactés soit 10% sur 62%. Au total, les 30 Diplômés soit 12% sur 248 diplômés n'ont pas pu être contactés pour les raisons suivantes : Décès, voyage, numéro invalide, pas de numéro. L'enquête a été faite sur un échantillon de 218 diplômés soit sur environ 88% des diplômés. Le centre a formé 44 étudiants en 2016, 48 étudiants en 2017, 53 étudiants en 2018, 55 étudiants en 2019, 48 étudiants en 2020 soit une moyenne de 49 étudiants diplômés par an. À la suite de la prise de contact avec les diplômés, plusieurs catégories ont été relevées à savoir : les fonctionnaires, les employés du privé, les entrepreneurs, les chômeurs et étudiants. Ces catégories ont connu des variations au fil des années et selon les spécialités que ce soit les Agents Techniques ou alors les Techniciens Supérieurs.

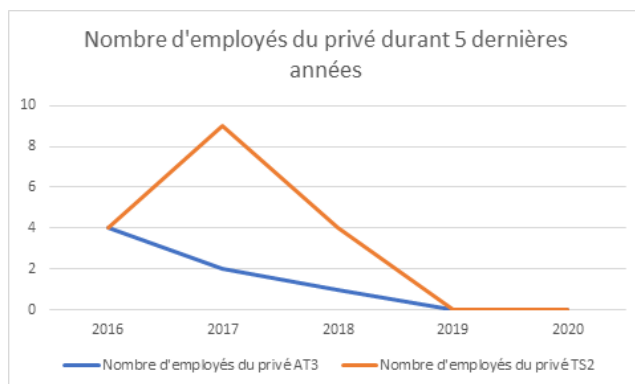


Figure 8 Nombre d'employés du secteur privé, à partir des données recueillies auprès des participants.

Durant les 5 dernières années, Le nombre de diplômés (AT et TS) employé par le privé a été de 24 soit environ 9% dont 7 diplômés soit environ 2% sur les 9% pour les AT et 17 diplômés soit 6% sur les 9% diplômés employés par le privé. Le nombre d'employés du privé pour les TS a connu une hausse en 2017 (9 diplômés) et a chuté en 2018 (4 diplômés) en 2019 ainsi qu'en 2020 (aucun diplômé). Pour les AT, ce nombre a connu une baisse continue (4 diplômés pour 2016, 2 diplômés pour 2017, 1 diplômé pour 2018, pour 2019 et 2020 aucun diplômé)

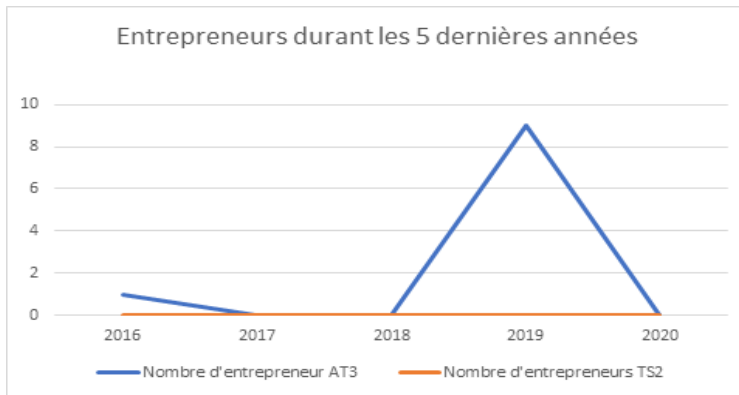


Figure 9 Nombre d'entrepreneurs, à partir des données recueillies auprès des participants.

Au total, il y a eu 10 entrepreneurs parmi les diplômés des 5 dernières années, soit 4%. Pour les TS aucun entrepreneur n'a été enregistré. Ce qui n'est pas le cas pour les AT qui ont enregistré 1 diplômé-entrepreneur en 2016 et connu une hausse fulgurante en 2019 (9 diplômés-entrepreneurs soit 90% des diplômés entrepreneurs).

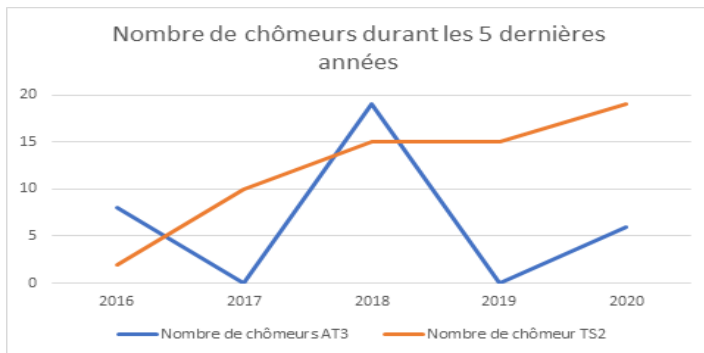


Figure 10 Nombre de Chômeurs, à partir des données recueillies auprès des participants.

96 chômeurs ont été enregistrés au cours des 5 dernières années soit environ 38% des diplômés 25% des TS et 12% des AT. Le nombre de chômeur ne cesse d'augmenter pour les TS (64 diplômés-chômeurs au cours des dernières années soit environ 66% des chômeurs) avec un pic de 19 diplômés-chômeurs en 2020 alors qu'il varie pour les AT (32 diplômés-chômeurs au total soit environ 33% des chômeurs soit avec un pic de 18 chômeurs en 2018). Certains diplômés ont justifié leur chômage par l'attente d'un recrutement de la fonction publique. D'autres ont affirmé qu'ils n'avaient pas de financement pour démarrer leurs projets. A travers les entretiens, nous avons pu voir que la majorité des répondants sont beaucoup plus disposés à travailler pour l'administration publique qu'à travailler dans le privé ou à entreprendre.

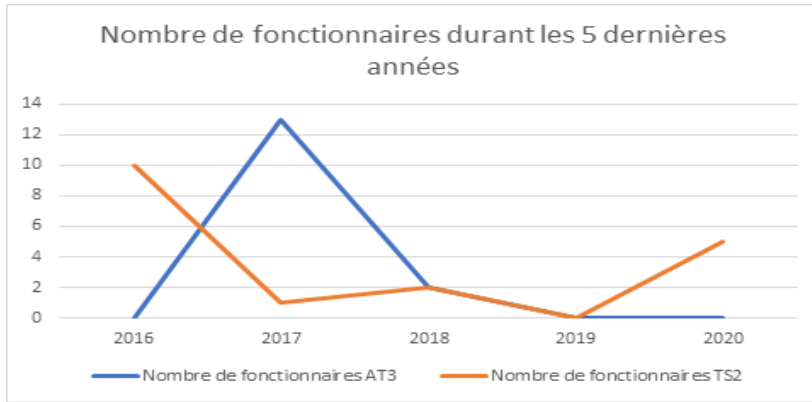


Figure 11 Nombre de fonctionnaire, à partir des données recueillies auprès des participants.

33 diplômés ont intégré la fonction publique durant les 5 dernières années soit 13% dont 15 diplômés AT (environ 6%) et 18 diplômés TS (7 %). Le nombre de fonctionnaires a atteint un pic en 2017 (13 diplômés) pour les AT avant de chuter progressivement (2 diplômés pour 2018, et aucun pour 2019 et 2020). Pour les TS le nombre a connu une variation (10,1,2 et 0 pour 2016,2017,2018 et 2019) qui tend à la hausse depuis 2020 (5 diplômés).

Afin d’avoir une étude beaucoup plus complète, nous avons jugé nécessaire de nous rendre au ministère des pêche et de l’économie maritime ainsi qu’à l’ANSD pour obtenir des chiffres sur la formation et l’insertion professionnelle au niveau du secteur de la pêche. Nous avons été reçus par les autorités aptes à nous donner ce genre d’informations. Au niveau du ministère de la pêche et de l’économie maritime, nous avons posé la question de savoir combien de personnes emploi le secteur de la pêche par an. Notre interlocuteur nous a affirmé qu’il ne détenait pas de chiffres pouvant indiquer combien de personnes sont employées par le secteur de la pêche chaque année. Il nous a confié ceci n’est pas une tâche facile parce qu’à ce jour il est quasiment impossible de savoir par exemple le nombre de pêcheurs artisanaux qu’il existe au Sénégal. Ce constat est fait pour plusieurs sous-secteurs de la pêche au Sénégal. Notre interlocuteur nous a aussi informé du fait que la direction de la pêche industrielle dispose de chiffres quant au capital humain la concernant mais que ladite direction est dans l’incapacité de nous dévoiler ces chiffres pour cause de confidentialité. En effet, un travail est en train d’être fait afin de recenser tous les travailleurs du secteur de la pêche sous ordre du ministre, les données sont donc confidentielles jusqu’à publication officielle. Nous avons aussi demandé s’il existait des données par rapport au nombre de diplômés de la formation professionnelle du secteur de la pêche. L’autorité nous a aussi confié que le ministère n’en disposait pas et nous a renvoyé vers le ministère de l’emploi, de la formation professionnelle, de l’apprentissage et de l’insertion. Mais rappelons-nous que le CNFTPA n’est pas sous la tutelle de ce ministère là mais du ministère des pêches et de l’économie maritime. Nous avons quand même consulté le PDSFTPA<sup>40</sup>. Il s’agit d’un ensemble de stratégie afin de résoudre le principal problème de la formation professionnelle et

<sup>40</sup> PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ET DE L’ARTISANAT (PFTA) 2016-2020

technique « Réponse insuffisante de la FPTA aux besoins du pays en ressources humaines »<sup>41</sup>. Parmi les résultats attendus ne figure pas un chiffre concernant l'objectif en nombre de diplômés de la formation professionnelle à atteindre par an ou tout au long de l'élaboration du plan stratégique. Nous nous sommes également entretenus avec un agent de l'ANSD qui nous a demandé de consulter leur site internet pour avoir les informations dont nous avons besoin. Au regard de cette situation, nous avons décidé de nous rabattre sur internet. Dans un rapport de l'Atelier d'échange sur la cogestion améliorée de la pêche artisanale en Gambie et au Sénégal, il est dit que : 600.000 personnes travaillent directement ou indirectement dans le secteur de la pêche au Sénégal. C'est d'ailleurs ces chiffres que l'on trouve dans pas mal de documents officiels concernant la pêche. Selon Les acteurs de la pêche, le secteur fait plus que les 600 000 emplois qu'on lui attribue.<sup>42</sup> Il exigent d'ailleurs qu'une réévaluation du poids de la pêche soit faite dans la formation de l'emploi au Sénégal. Concernant la formation professionnelle nationale comme au niveau du secteur de la pêche aucun chiffre n'est publié. La lettre de politique sectorielle aussi ne prévoit pas dans les résultats attendus un nombre exacte de diplômés à former sur la période de validité de la lettre. Mais, d'après les prévisions du PSE, le secteur de la pêche devrait générer 20 000 emplois au Sénégal avant 2023. De plus, Le programme d'urgence, afin d'atteindre l'objectif d'un million d'emplois du PAP2A<sup>43</sup>, projette la création de :

- 909500 emplois, 352000 auto-emplois et 73000 personnes formées
- 700.000 emplois à travers les projets phares
- 123000 emplois à travers les projets à accélérer

Par conséquent, nous n'avons pas pu mesurer la contribution exacte du centre dans la formation et dans l'insertion professionnelle de manière quantitative. Vu le fait que nous n'avons pas pu obtenir des chiffres à travers ce collecte de données concernant le niveau national, nous nous sommes rabattus sur les prévisions qui été fait par les différentes politiques sur lesquels sont basé notre travail pour apprécier le niveau de contribution du CNFTPA. Cette appréciation sera complétée par les données qualitatives parce que les données quantitative et qualitatives concernent le même sujet.

#### 2.2.5 Résultat de la documentation et de l'observation directe

Du point de vue infrastructure, un bâtiment spacieux a été mis à la disposition du CNFTPA. Ce bâtiment se situe à Thiaroye, en bord de mer, non loin du quai de pêche de Thiaroye sur mer et est entouré d'entreprises exerçant dans les activités de pêche. Les apprenants sont donc dans un cadre propice à la pratique. Le bâtiment comprend un espace pour les bassins, cinq

---

<sup>41</sup> PDSFPTA

<sup>42</sup> <https://www.enqueteplus.com//> consulté le 22/06/2021 à 16h28

<sup>43</sup> Programme d'actions prioritaires ajusté et accéléré

salles de classe, deux laboratoires, une bibliothèque, une reprographie, et les bureaux de l'administration.

Selon nos observations, le centre est très ancré dans la bureaucratie. Il y a aussi des vacances de postes. L'informatisation n'occupe pas une très grande place dans le « comportement » du centre. Tous les procédés sont faits de manière manuscrite ce qui fait qu'il existe une lourdeur administrative que ce soit pour le centre ou pour les étudiants. Par exemple, Selon le décret de création du centre, avant la délibération et la proclamation des résultats de l'examen des sortants, il faut que le décret y afférent soit signé par le ministre. Mais le décret imprimé doit être transmis au ministère pour être signé par le ministre lui-même ainsi que plusieurs hauts cadres. Dans ce cas-là, le décret peut se perdre lors de la transmission pour signatures ou alors une ou des signatures peuvent retarder la délibération pour plusieurs raisons (oubli, pluralité d'urgences...). La bureaucratie entraîne donc des lourdeurs pénibles et parfois chamboule le calendrier élaboré par l'administration du centre et cela n'est pas sans conséquences.

Nous remarquons aussi qu'il y a des postes vacants tels que la direction des stages et de la formation continue, qui, selon le décret est chargée de l'organisation et du suivi des stages, des relations entre le CNFTPA, l'administration des pêches, les organisations professionnelles et les sociétés et/ou entreprises de pêche, de l'évaluation de leurs besoins en formation continue ou à la carte de l'élaboration et de l'exécution des modules d'enseignement pour ce type de formation. La création de cette direction a pour but d'adapter les enseignements aux besoins de l'administration des pêches et des entreprises publiques ou privées. En quelque sorte, la direction des stages est chargée de l'évaluation des besoins du secteur de la pêche en formation initiale, continue ou formation à la carte. Il s'agit donc d'un poste très important pour le développement du centre, pour son expansion.

Après avoir consulté la maquette de chaque formation et le cahier de texte<sup>44</sup>, nous avons fait quelques remarques. Concernant la matière Aquaculture et pêche continentale, les enseignements sont beaucoup plus basés sur la pisciculture. En parcourant le cahier de texte, jamais il n'a été mentionné crevetticulture, ostréiculture ou pêche continentale. Le cours a été basé durant toute l'année sur la pisciculture et cela pour toutes les deux formations.

Selon la documentation mise à notre disposition, le CNFTPA a été créé dans un souci d'extension de l'offre de formation du CNFTPM à la pêche continentale et à l'aquaculture notamment à la pisciculture, la crevetticulture et l'ostréiculture. Ce même décret stipule que le centre formera des techniciens en pêche continentale et en aquaculture mais aussi renforcera les capacités des intervenants dans le secteur de la pêche (agents en au service dans les secteurs public et privé, organisations non gouvernementales et socioprofessionnelles, groupements d'intérêt économique etc.). Le décret stipule clairement que l'obtention du diplôme ne donne pas droit à une insertion directe dans l'administration

---

44 Cahier dans lequel est inscrit les absences des étudiants, la date, la durée du cours ainsi que de le contenu du cours

publique. Il stipule aussi que la formation est ouverte aux étudiants étrangers qui souhaiteraient intégrer le centre.

#### 2.2.6 Difficultés rencontrées

Concernant les données quantitatives, Il existait des données à savoir noms, prénoms, date et lieu de naissance, contact et e-mail pour les années 2020 et 2021. Pour les autres années à savoir 2016, 2017, 2018, 2019, nous n'avions que les noms et dates de naissance. Nous nous sommes appuyés sur les étudiants dont on détient les contacts pour avoir les contacts des autres. C'est ainsi que nous avons pu recueillir les données.

Les données mises à notre disposition étaient incomplètes et l'ordinateur contenant les données complètes était hors service. Le fichier contenant les données de 2017 était erroné et contenait des données de 2016. Cette erreur a été notifiée à la dernière minute par deux étudiants (lors des appels que nous passons ils ont tenu à nous préciser qu'ils étaient de la promo 2016 et non 2017) Ce qui nous a retardé dans notre collecte de données. Ne disposant donc pas de fichier pour 2017, nous avons dû nous fier à la logique (Ex : AT1 2016 correspond à AT2 2017). De plus, les étudiants étaient réticents à donner des informations telles que leurs situations professionnelles. Certains étaient désagréables et d'autres ont refusé de donner les informations (que j'ai pu avoir par certains de leurs collègues).

Nous avons aussi besoin des mêmes chiffres au niveau national c'est-à-dire que nous avons besoin des chiffres concernant le nombre d'emplois créé dans le secteur de la pêche par an ainsi que les chiffres concernant le nombre de diplômés de la formation professionnelle dans le secteur de la pêche ou au niveau de la formation professionnelle en général. Nous nous sommes rendus à l'ANSD<sup>45</sup>, ainsi qu'aux ministères concernés mais malheureusement, nous n'avons pas eu les données dont nous avons besoin parce que selon les travailleurs, elles ne sont pas disponibles. Cela a été une énorme difficulté parce que ces données représentent un incontournable pour notre travail.

Concernant les données qualitatives, nous nous sommes rendus au ministère des pêche et de l'économie maritime. Nous avons rencontré deux directeurs nationaux qui ont bien voulu nous recevoir. Le but était de tous les rencontrer, mais malheureusement, certains étaient en congés et les autres avaient des urgences et ne pouvaient donc pas nous recevoir. Par la même occasion nous avons aussi rencontré des fonctionnaires mais certains n'ont pas voulu nous recevoir parce qu'ils étaient trop occupés. Il faut aussi noter que le taux d'absentéisme était élevé.

---

<sup>45</sup> Agence Nationale de la statistique et de la démographie



Du côté des travailleurs du privé, nous nous sommes aussi rendus dans les entreprises se trouvant aux abords du centre. Certains étaient réticents au départ mais ont finalement accepté de nous recevoir après insistance de notre part.

### **3 Interprétation des résultats et recommandations sur l'atteinte des objectifs en matière de politique publiques**

#### 3.1 Interprétation des résultats

Selon nos analyses, le centre est beaucoup plus connu dans la région de Dakar. Les données collectées montrent des disparités régionales importantes. La région de Dakar concentre toujours la majorité des répondants. Selon la politique du secteur de la pêche, la formation doit être accessible sur toute l'étendue du territoire. Le CNFTPAsert beaucoup plus aux originaires de la région de Dakar même s'il y a des participants aux questionnaires qui habitent les autres régions. De plus, du côté des travailleurs, la majorité des répondants ont une ancienneté située entre 15 et 20 ans. Selon nous, cette situation nous a permis d'avoir des données fiables. Cette remarque prouve que les travailleurs ont une certaine expérience et ont assisté à l'évolution du secteur donc leur contribution a beaucoup aidé à la réalisation de notre travail. La majorité des répondants ont jugé leur impression sur le centre bonne. De cela nous pouvons conclure que le centre est perçu positivement. Il est donc sur « la bonne voie ». Rappelons que le centre ne forme que des techniciens supérieurs et des agents techniques. 86% des répondants ont affirmé que l'offre de formation du centre correspond aux besoins du secteur de la pêche mais est insuffisante. Ce qui veut dire que le centre forme mais pas assez. Le secteur de la pêche a besoin d'autres de qualifications en plus que celles d'agent technique et de techniciens supérieurs. Ils ont d'ailleurs selon leur compréhension du secteur énuméré les qualifications dont il a besoin. Les directeurs nationaux ont même affirmé que parfois, ils font appel à des spécialistes d'autres pays parce que la ressource n'est pas disponible au Sénégal.

Concernant les données quantitatives, le CNFTPAs a formé de 2016 à 2020 en moyenne 49 diplômés par an. 38% des diplômés de ces cinq dernières années sont au chômage. 31% soit 67 diplômés ont réussi leur insertion professionnelle. Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous ne disposons pas de chiffres officiels. Nous ne pouvons-nous appuyer que sur les prévisions des différentes politiques sur lesquelles est basé notre travail pour juger du degré de participation du CNFTPAs à l'atteinte des objectifs.

Au vu de toutes ces situations, l'insertion professionnelle des étudiants sortants du CNFTPAs est relativement insuffisante. Même si nous ne pouvons pas faire le rapport avec l'insertion professionnelle dans le secteur de la pêche, nous voyons quand même que 67 insertions professionnelles sur cinq ans sont minimales par rapport aux 20.000 emplois qui sont en train d'être créés ainsi qu'au projet du programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes de générer 909.500 emplois et 352.000 auto-emplois. Et même par rapport au nombre de chômeurs du centre, le nombre d'insérer reste relativement insuffisante.

Du côté de la formation professionnelle, la participation du CNFTPA est insuffisante. Cette affirmation est basée sur l'analyse des données qualitatives mais aussi quantitatives. La majorité des participants aux interviews et questionnaire ont affirmé que la formation du CNFTPA est insuffisante. La vision du gouvernement est d'insérer le maximum de jeunes dans la vie professionnelle. De plus, le nombre de jeunes diplômés est relativement faible par rapport à la population jeune du Sénégal. Pour rappel, le Sénégal compte 5 866 460 de jeunes en 2020<sup>46</sup>. En voyant ce nombre là, mais aussi au vu du projet du programme d'urgence Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio- économique des jeunes *XËYU NDAW ÑI*, de former 73.000 personnes, la moyenne de formation du CNFTPA par an est presque insignifiante. Nous pouvons affirmer que la contribution du CNFTPA est insuffisante.

Concernant la documentation, nous avons vu plus haut que le centre est beaucoup trop basé sur la bureaucratie. Nous pensons que cette méthode est à l'origine de plusieurs maux du centre. Par exemple, n'eut été la bureaucratie, le centre serait capable de suivre les diplômés dans leur quête d'emplois. D'ailleurs le décret de création du centre prévoit que Le CNFTPA peut aider à l'insertion et au suivi de ses diplômés. De nos jours, pour un tel suivi il faut toute une logistique et surtout une numérisation dont le centre ne dispose pas. La lourdeur de la bureaucratie se fait ressentir très souvent lors des examens, des paiements des bourses des étudiants ou paiement des professeurs. Le manque de personnel notamment la direction des stages et de la formation continue. Cette direction est en charge de développer le volet formation du centre. Mais nous constatons que la formation continue est laissée en rade. Certes le centre a organisé récemment Le diplôme d'université gestion de l'économie bleue en collaboration avec d'autres université mais ce n'est pas suffisants. Le centre doit régulièrement avoir des formations ouvertes aux cadres en cours pour assurer leur mise à niveau de façon permanente. L'article 5 du décret stipule que le centre assurera la formation permanente et à la carte des agents de l'Etat, des secteurs parapublic et privé ainsi que des producteurs. Donc le caractère règlementaire du décret n'est pas respecté. Comme souligné plus haut, le DSFC est chargé de l'analyse des besoins en formation pour la formation initiale, continue ou à la carte. Il s'agit donc d'un poste très important qui pourra améliorer la contribution du centre en matière de formation.

Le CNFTPA a été créé dans un souci d'expansion en matière de formation à la pêche continentale et à l'aquaculture notamment à la pisciculture, la crevetticulture et l'ostréiculture. Mais nous avons également noté plus haut que les enseignements sont plus basés sur la pisciculture. Ce qui revient à dire que le centre a atteint partiellement ses objectifs puisque la matière pêche continentale n'est pas réellement dispensée et que ce n'est qu'une partie de l'aquaculture qui est enseignée. Le décret indique clairement que le CNFTPA

---

<sup>46</sup> <http://www.big.gouv.sn/> Bureau d'information gouvernemental

formera à la pêche continentale et à l'aquaculture (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture).

Nous pouvons donc affirmer ou infirmer nos hypothèses que sont :

- Le CNFTPA propose une offre de formation en phase avec les besoins en formation du secteur de la pêche.
- Le CNFTPA contribue activement à l'atteinte des objectifs d'insertion professionnelle.

A la première, nous pouvons répondre par l'affirmative. L'offre de formation du CNFTPA est en adéquation avec les besoins du secteur de la pêche mais n'est pas suffisante. Comme nous l'avons souligné précédemment, le secteur de la pêche a davantage besoin de qualification autres que celles proposées par le CNFTPA. De plus, le centre organise la mise à niveau des acteurs directs de la pêche ainsi que le diplôme d'université gestion de l'économie bleue, mais ce n'est pas suffisant au regard des directives du décret de création du centre et de la perception des acteurs et futurs acteurs du secteur de la pêche.

La deuxième hypothèse aussi est vérifiée mais le centre n'y contribue pas assez. La majeure partie des diplômés du centre n'a pas de vie professionnelle. Le centre ne peut pas s'engager à insérer tous les diplômés. Il n'a pas non plus de dispositif d'accompagnement des diplômés à l'insertion professionnelle. Les diplômés affirment aussi être prédisposés à travailler pour l'administration publique. Dans ce cas, il est important de noter que l'administration publique n'est pas apte à embaucher tous les diplômés sortant du CNFTPA. Il faut donc recourir au secteur privé mais aussi et surtout à l'entrepreneuriat.

En résumé, après collecte de données quantitatives et qualitative, observation et analyse de la documentation, Nous avons réussi à déterminer que l'apport du CNFTPA dans le secteur de la pêche et de l'économie maritime en matière de formation et d'insertion professionnelle est insuffisant.

### 3.2 Le CNFTPA comme instrument d'action publique

Le CNFTPA a été créé par décret n° 2009-239 du 26 mars 2009, qui a pour objet d'abroger et de remplacer le décret n° 91-1349 du 6 décembre 1991 portant création et organisation du Centre national de Formation des Techniciens des Pêches maritimes (CNFTPM). Un problème a été identifié : le confinement du CNFTPM, au seul domaine des pêches maritimes, sachant que par soucis d'évolution du secteur, étendre les activités de formation à la pêche continentale et à l'aquaculture (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture) était impératif. Dans l'exercice de ses fonctions, l'état a donc décidé d'utiliser le CNFTPA comme instrument d'action publique. En agissant de la sorte, l'État Sénégalais s'est appuyé sur l'approche des institutions en tant qu'outils. Cette approche consiste à utiliser une organisation pour fournir un service public ou alors pour la mise en œuvre d'une politique gouvernementale. En créant le centre l'État Sénégalais a donc décidé d'agir à travers ce dernier dans la formation des

acteurs et futurs acteurs de la pêche. Il a décidé d'élargir l'offre de formation ainsi que les cibles de la formation. Mais surtout, L'État à travers le ministère en charge de la pêche a choisi de mettre le centre sous la tutelle du dit ministère. Mais pourquoi est-ce que l'État a fait ce choix au lieu d'un autre ? De notre point de vue, l'État a choisi la création d'un centre de formation non seulement parce qu'il a voulu que le secteur évolue mais aussi pour d'autres raisons. L'évolution du secteur de la pêche nécessitera forcément une ressource humaine suffisante. Plus le secteur évolue, plus il crée d'emplois. Mais pour de meilleurs résultats ou une évolution comme prévu, il faut une ressource humaine qualifiée. Pour arriver à sa perspective de développement, l'État avait besoin de ressource ayant la qualification nécessaire, d'une ressource formée et à la hauteur des espérances du secteur. La formation aurait pu se faire par l'intermédiaire de l'université ou d'un autre centre ou institut. Mais l'État a décidé de créer lui-même son centre de formation nationale qui est d'ailleurs l'unique dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Pourquoi ce choix ? Selon nous ce serait pour une meilleure prise en compte des réalités et des besoins du secteur mais aussi pour un meilleur suivi. Rappelons-nous que pour la formation initiale, l'admission se fait sur la base d'un concours très sélectif. Ce serait là une façon de ne former que les meilleurs qui ensuite serviront dans le secteur de la pêche en général (public, privé ou auto-emploi). Ce choix peut aussi être justifié par le fait que l'Etat Sénégalais veuille avoir un contrôle direct sur la formation dans le secteur de la pêche. S'il avait décidé de recourir à un partenaire par exemple, il perdrait partagerait le contrôle. Est-ce que qu'en créant le centre, l'Etat a fait le bon choix ? Selon notre compréhension, l'Etat a fait le bon choix. Le secteur avait besoin d'évoluer selon les réalités du secteur. De plus démocratiser la formation était un impératif et l'est toujours d'ailleurs. Cette décision innovatrice de créer le centre était une bonne décision puisqu'après sa création, il était classé parmi les meilleurs centres de formation dans le secteur de la pêche en Afrique et attirait beaucoup d'étrangers. Selon nous, ce qui n'a pas été le bon choix est le fait d'avoir voulu garder le contrôle direct. Le constat est fait. Il y a un écart entre ce qui était prévu et ce qui est, du côté de la formation surtout comme noté plus haut. Dans la collecte de données, il nous est revenu plusieurs fois que le Sénégal ne disposait pas de certaines ressources en matière de pêche et d'aquaculture. Si l'Etat avait décidé dès le départ de s'associer avec une université qui donnait déjà des formations dans le même domaine, certes le contrôle serait partagé ou n'existerait pas du tout en fonction du partenariat, mais peut-être que le résultat serait différent. Il y a plus de choix au niveau de l'offre de formation du centre et il contribuerait mieux à la formation et l'insertion professionnelle aujourd'hui.

### 3.3 Recommandations

Afin de mesurer la contribution du CNFTPA Dans cette partie, nous présenterons des recommandations qui sont faites sur la base de l'interprétation des résultats que nous avons fait plus haut. Cette interprétation nous a permis d'identifier les contraintes auxquelles sont

confrontée le CNFTPA dans la participation à l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Ce procédé nous a permis de faire les recommandations présentées ci-dessous. Au cas où ces recommandations sont prises en compte, nous pourront les considérer aussi comme des instruments à travers lesquels le centre participe à l'atteinte des objectifs.

### 3.3.1 Des formations à court et moyen terme en aquaculture afin d'accompagner tous ceux qui souhaitent intégrer le secteur

L'aquaculture, est vaste et diversifiée. Elle est en effet l'ensemble des activités de production animale et végétale en milieu aquatique. L'objectif prioritaire de la lettre de politique sectorielle est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la croissance économique et au développement local. Plus spécifiquement, de Gérer durablement les ressources halieutiques et restaurer les habitats ; de Développer l'aquaculture ; promouvoir la valorisation de la production halieutique. Les politiques de développement de la pêche s'intéressent de plus en plus à l'aquaculture. L'aquaculture a connu un développement rapide et important en Afrique et fait partie intégrante des filières promues pour assurer la sécurité alimentaire et le développement économique en Afrique. Toutefois, l'aquaculture reste encore à l'état embryonnaire au Sénégal malgré les importantes ressources financières mobilisées. Parmi les contraintes identifiées, figure la formation. En toute chose, une formation préalable est nécessaire pour éviter les échecs. Il est indispensable d'avoir une formation technique suffisante en pisciculture et Pour ce faire, l'accompagnement d'experts dans les débuts pour une parfaite assimilation et l'adapter des connaissances acquises au développement de son activité est nécessaire. Cela tombe bien vu que le CNFTPA dispose d'un savoir-faire et de capital humain nécessaire au bon déroulement de ce genre de formation. L'idée serait d'apprendre les bases de l'aquaculture au sein des bassins du centre. L'objectif de ce programme de formation d'accompagner d'aider les apprenants et les porteurs de projet aquacoles à acquisition de connaissances techniques et pratiques afin de gérer efficacement et réussir une pisciculture. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ❖ Former et accompagner au développement des projets d'aquaculture
- ❖ D'aider les porteurs de projets aquacoles et en particulier les jeunes
- ❖ D'aider à l'implantation et à la gestion efficace et efficiente d'une aquaculture

Les cibles seront toutes les personnes souhaitant acquérir une qualification, un perfectionnement ou alors ceux désirant se reconvertir dans le secteur aquacole. La formation (théorique et pratique) se fera selon la durée choisie par l'apprenant (1-6 mois). Aucun prérequis n'est exigé la situation voulue est que le maximum de personne puisse se faire former au centre.

Prendre en compte cette recommandation serait un moyen d'élargir les cibles et l'offre de formation du CNFTPA mais ce serait aussi l'occasion de participer activement à l'augmentation de la participation à l'insertion professionnelle plus précisément à l'auto-emploi.

### 3.3.2 Plan stratégique de développement du CNFTPA

La planification stratégique est très importante pour toute organisation et quelle que soit sa taille. Il s'agit d'un processus pour déterminer, la mission, les objectifs ainsi que comment arriver à l'atteinte des objectifs. Le plan stratégique aidera à définir le CNFTPA en tant qu'organisation et énumèrera des mesures concrètes pour l'atteinte des objectifs fixés. Même en cas d'imprévu, ce plan aidera à ne pas perdre de vue les valeurs de l'organisation et la mission à exécuter tout en restant fidèle à vos valeurs et à votre mission. De plus, l'élaboration d'un plan stratégique permettra de rassembler l'équipe et d'améliorer leur façon de communiquer. La planification stratégique amène l'organisation à un autre niveau et a des façons nouvelles de fonctionner. Un plan stratégique décrit la situation présente de l'organisation, la situation visée et la manière de passer d'une étape à une autre. Un plan stratégique pour être efficace doit impérativement comporter des parties comme un sommaire, une description de l'entreprise, les énoncés de valeurs, de vision et de mission, une analyse stratégique de l'environnement interne et externe, un SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces), une description des objectifs et des projets pour les atteindre, un plan d'action qui énumère les initiatives précises, qui les réalisera, ainsi que des indicateurs de rendement (très important pour le suivi). Un plan stratégique est habituellement établi sur une durée de trois à cinq ans, mais il est maintenant courant qu'une organisation choisisse une période plus courte, de deux à trois ans, pour des raisons différentes. En effet, le plan peut couvrir une période de trois à 10 ans et décrire des objectifs sur le long terme pour toute l'organisation et tout service partagé, comme le marketing, les ressources humaines et les finances. Le plan stratégique fournit un cadre pour la planification stratégique au sein de chaque unité ou entreprise de l'organisation. Il est important de préciser qu'un plan stratégique est différent d'un plan d'affaire qui décrit en profondeur la façon de manager l'organisation. Le plan stratégique décrit les objectifs futurs ainsi que le plan d'action pour y arriver. Le public visé est donc les employés de l'organisation. La planification stratégique est souvent négligée. Mais dans cette option de contribuer à l'atteinte des objectifs de la lettre de politique sectorielle en matière de formation professionnelle en pêches et aquaculture mais aussi des objectifs du programme d'urgence *pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes XËYU NDAW ÑI* conformément aux directives du PSE, un plan stratégique ne serait que bénéfique au CNFTPA. De nombreux plans stratégiques échouent en raison d'une mauvaise mise en œuvre. Par mauvaise mise en œuvre on entend : un plan communiqué qui n'a pas correctement été communiqué par l'organisation, des employés qui ne disposent pas de suffisamment de temps, de soutien et de ressources pour exécuter le plan d'action ou encore un plan aux objectifs irréalistes ou aux actions vagues. Il est essentiel

d'assurer un suivi (des réunions par exemple) avant et durant l'exécution du plan pour ne pas avoir à échouer. Dans notre interprétation, nous avons remarqué que le centre ne participe pas assez à l'atteinte des objectifs. Un plan stratégique permettra au centre d'élaborer des stratégies et de définir des résultats à atteindre (gestion axée sur les résultats). A la fin de la validité du plan stratégique, le centre pourra savoir clairement s'il a atteint les résultats espérés ou pas. Il pourra savoir par exemple s'il a assez participé à l'atteinte des objectifs des politiques publiques et à combien de pourcent. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il changera alors de stratégie et en prendra une autre mieux adaptée. Le plan stratégique aidera au développement du centre.

### 3.3.3 Une analyse des besoins en formation

Une analyse des besoins en formation a été faite par une équipe d'experts. L'objectif de cette étude était de déterminer si les étudiants sortants du Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture (CNFTPA) ont les compétences requises pour répondre aux besoins des groupes cibles (étudiants eux-mêmes, employeurs des secteurs public et privé), et s'ils se sentent bien formés pour entrer dans le marché du travail et contribuer efficacement au développement du secteur de la pêche.

La méthodologie adoptée par ladite étude est fondamentalement participative. Elle s'appuie sur les travaux de Jean Jacques Lapointe (1992) repris par l'Institut national de Santé publique du Québec (INSPQ) en 2012 et Félix Yasmine (2010). L'étude a été réalisée en deux phases :

- La pré-conceptanalyse de besoins et ;
- La conceptanalyse de besoins.

La pré-conceptanalyse qui a permis de recueillir les variables, objet de l'analyse et qui sont exprimées en termes de compétences. La conceptanalyse de besoins, a consisté à extraire et à prioriser les besoins d'apprentissage à partir d'un référentiel validé par des Experts du secteur des pêches. Ainsi, tous les besoins non listés dans ledit référentiel sont considérés comme étant secondaires par l'étude. L'étude a permis aux cibles (Utilisateurs et Étudiants sortants du CNFTPA) de s'exprimer sur leurs propres besoins en compétence. Ainsi, les répondants ont révélé 55 besoins prioritaires qu'ils avaient en commun. L'indice de similarité s'élevant à 81%, les experts se sont donc permis d'attester de la bonne cohérence des besoins critique exprimés par les cibles. À l'issue de ces consultations, un certain nombre de besoins ont été identifiés comme prioritaires pour servir de base de travail dans le cadre de la réécriture des programmes ou l'élaboration du futur Plan de Développement des Compétences (PDC) du CNFTPA.

Ce qui ne suffit pas selon nous. Selon nos enquêtes, le secteur de la pêche serait en manque de capital humain. Certains postes sont vacants pour manque de ressources humaines qualifiées ou alors ils sont occupés par des personnes ayant des formations inadéquates. Le



Sénégal est souvent obligé de faire appel à des experts étrangers ne connaissant même pas nos réalités pour certains travaux. Cela serait peut-être à l'origine de l'échec de certaines politiques publiques. Les décisions sont prises en faisant fi de nos réalités sociales, culturelles et religieuses. La première analyse des besoins en formation a décelé les manquants de la maquette actuelle. Mais pour ce qui est des besoins en formation pour les postes vacants, elle ne s'est pas prononcée. Le centre gagnerait beaucoup à faire une analyse de besoins en formation approfondie pour déceler les compétences manquantes et élargir la carte des formations afin de répondre à ce manque de capital humain pour certaines qualifications.

Les résultats de l'analyse de Jaccard montrent aussi que les Utilisateurs et les Étudiants sortants ont 55 besoins prioritaires en commun et un indice de similarité relativement élevé de 81% ; ce qui atteste de la bonne cohérence des besoins critiques exprimés par les groupes cibles.

Afin de renforcer les compétences pratiques des apprenants, la majorité des Utilisateurs (87,5%) et des Étudiants sortants (93,3%) soutiennent que des efforts doivent être fournis par le CNFTPA en ce sens. Également, les bonnes attitudes au travail doivent être promues chez les apprenants du CNFTPA selon 67% des Utilisateurs. Ainsi, 37% des Étudiants sortants reconnaissent leurs propres faiblesses sur le plan des bonnes attitudes au travail.

L'étude a aussi permis d'examiner les pistes de partenariat éventuel avec les Utilisateurs. Il est ressorti que la majorité des Utilisateurs (87,5%) acceptent le principe d'un partenariat avec le CNFTPA visant à améliorer les compétences des Étudiants sortants contre 12,5% d'indécis. Il est important de souligner qu'aucun Utilisateur n'a rejeté la proposition de partenariat avec le CNFTPA.

L'analyse des besoins en formation a été commandité par le CNFTPA, avec l'appui du projet Dekkal Geej<sup>47</sup>, une enquête, auprès des Étudiants sortants du CNFTPA et leurs Utilisateurs, sur l'adéquation de son Offre de formation avec les besoins actuels, voire futurs, du marché du travail du secteur des pêches. Suite à cette analyse, des recommandations ont été faites. Ces dernières visaient uniquement une révision des programmes du centre. A la rentrée prochaine, le centre fonctionnera suivant le système LMD avec une maquette différente. Selon nous, ce résultat est insuffisant. Il faudrait une nouvelle analyse des besoins du secteur avec pour objectif de déceler les véritables besoins en formations du secteur. Ainsi le centre saura quelles nouvelles formations pourraient être favorables au développement du secteur.

#### 3.3.4 Projet de Création d'un incubateur

Océan'incub souhaite se positionner comme une véritable pouponnière qui accueillent de futures entreprises dans une dynamique d'innovation au cœur du CNFTPA. Lieu d'accueil d'étudiants et professionnels, ce qui facilite la diversité, la créativité et les coopérations

---

<sup>47</sup> Il s'agit d'un projet mis en œuvre au Sénégal par Winrock International et financé par l'USAID.

fructueuses. Océan'incub souhaite sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entrepreneuriat accompagner les créateurs d'entreprises, offrir des solutions pour aider les entrepreneurs à comprendre leur marché ainsi que les opportunités qui s'y trouvent. L'incubateur leur apportera le savoir-faire nécessaire à la rédaction de business-plan, à l'accompagnement juridique, à la propriété intellectuelle, à la levée de fonds. La vision d'Océan'incub est d'accueillir, analyser et aider au mieux les projets imaginés par des entrepreneurs.

L'incubateur du CNFTPA a pour objectif de sélectionner et d'accompagner des projets innovants des pêches et aquaculture qui répondent de façon novatrice à des besoins sociaux, sociétaux ou environnementaux au Sénégal. Le CNFTPA souhaiterait à travers cet incubateur accompagner le maximum de projets des auditeurs du centre et promouvoir la culture de l'entrepreneuriat.

Océane'incub détecte et promeut les projets ayant un impact social. Il accompagne les porteurs de projet, encourage la culture de l'entrepreneuriat au sein du CNFTPA, renforce les liens entre le centre et le milieu socioéconomique. De plus, il participe à la diversification des débouchés de l'employabilité, contribue au changement de mentalité des auditeurs et de leur milieu ce qui favorise un engagement de leur part. Il est chargée de la mise en œuvre du projet. Océane'incub évalue la faisabilité et le potentiel du projet et accompagne l'entrepreneur dans les démarches nécessaires pour la concrétisation de son projet. Ce processus assure l'amorçage et prend en compte toutes les étapes pour la réussite du projet :

- étude de marché
- conception de l'offre
- structuration juridique et réglementaire
- outils de gestion

En parallèle, Océane'incub peut aussi proposer des solutions pour la mise en réseau des entrepreneurs avec l'environnement socio-économique.

Les porteurs de projets devront suivre une phase préincubation de six mois afin de mieux structurer leurs modèles d'entreprises grâce à des sessions de coaching assurées par Océane'incub. A l'issue de cette première phase, ceux dont les projets ont été retenus, seront incubés au sein par Océane'incub, et accompagnés sur l'ensemble des problématiques essentielles pour la réussite de leurs projets à savoir : la réalisation du business plan, une levée de fonds, une assistance juridique, le développement du réseau du porteur, la communication sur les réseaux sociaux, la préparation de sa présentation mentorat régulier avec Océane'incub et des experts.

#### Dispositif de fonctionnement :

- Sessions de formation pour les porteurs de projets
- Hébergement de l'incubateur au sein du CNFTPA

- Organisation des Mini-stages au sein des entreprises
- Accompagnement des porteurs de projets durant la préincubation (6 mois)
- Organisation d'un pitch de clôture pour dissémination des résultats
- Accompagnement juridique
- Accompagnement sur la réalisation du business plan et des levées de fonds
- Accompagnement sur la communication digitale, les relations presse et publiques
- Mentorat régulier avec les responsables de l'incubateur, les mentors et des experts

Océane'incub sera piloté par un comité de sélection et de pilotage local composé de partenaires et d'experts qui choisiront les projets incubés et les suivront également tout au long du processus (durée). Le comité de sélection soutiendra les projets choisis, apportera ses compétences et son carnet d'adresses pour la réussite des futures entreprises. Un mentor sera désigné pour chaque projet choisi.

Il s'agit d'un projet que nous avons élaboré sur demande du directeur du CNFTPA. Nous participons actuellement à la mise en œuvre de ce projet. Vu la participation insuffisante du centre à l'insertion professionnelle, nous soutenons ce projet. Il permettra d'initier les étudiants à l'entrepreneuriat et les incitera à créer leur propre emploi. Cela permettra aussi de leur enlever l'idée selon laquelle ils sont formés pour la fonction publique. Ce ne sera que bénéfique pour l'atteinte des objectifs du programme d'urgence *pour l'emploi et l'insertion socio- économique des jeunes* et permettra au centre de s'aligner à l'article du décret de création qui stipule que le centre peut aider à l'insertion et suivre les diplômés.

### 3.3.5 Développer des partenariats

Le partenariat désigne un accord formalisé entre deux ou plusieurs parties. Cet accord consiste à travailler en coopération afin d'atteindre des objectifs communs. Le partenariat est comme une association active avec plusieurs intervenants autonomes qui mettent leurs efforts en commun afin d'atteindre un objectif commun. Selon leurs rôles respectifs tout au long du partenariat, chaque partie prenante à un intérêt qu'il défend. Le partenariat éventuel entre le CNFTPA et un Utilisateur des produits du Centre, une entreprise du secteur ou encore un institut de pêche et d'aquaculture pourrait être stratégique pour les parties du partenariat. En contribuant à une meilleure formation des étudiants, les partenaires éviteraient certains incidents comme dépenser des ressources pour réformer leur personnel ou alors prendre le risque d'avoir une faible productivité du personnel. Dans le monde de la formation, le terme partenariat peut renvoyer à :

- Une relation avec différents acteurs extérieurs à l'école que sont les parents mais aussi les collectivités territoriales, d'autres instances éducatives, des associations publiques ou privées et même des entreprises.
- Un « esprit ». Les indices d'un véritable travail de partenariat sont pour certains auteurs : la diversité des statuts des membres du groupe et une relative égalité entre des partenaires.
- L'accord juridique qui officialise des rapports entre l'école et les partenaires extérieurs.

Il s'agirait pour le centre de voir le partenariat qui l'avantage le plus en fonction du partenaire visé. Cela ne pourra qu'être bénéfique pour les deux parties et leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Le partenariat ne sera que bénéfique pour le CNFTPA. Actuellement, il est impossible pour une organisation de participer activement au développement sans avoir de relation avec l'extérieur. Créer des partenariats permettra d'avoir beaucoup plus d'expertise. Le centre pourrait par exemple pour un début signer une convention avec une université ayant une expertise dans la formation de gestionnaires des pêches ou alors en océanographie et ainsi décentraliser la formation. Ainsi, le centre élargira son offre de formation et contribuerait de plus en plus aux objectifs des politiques en matière de formation. Ne pas développer de partenariat ne facilite pas la relation avec les autres acteurs du secteur. Cela constitue une limite pour le CNFTPA (en tant qu'instrument). Mais il est important de souligner qu'en acceptant le partenariat, la volonté de l'Etat de garder le contrôle sera revue.

### **3.2.6 Organisation d'un panel métiers de la pêche et perspectives : quelle orientation et perspectives pour les diplômés de la pêche au Sénégal**

Les résultats de la collecte de données ont montré que durant les cinq dernières années 38% des diplômés sont au chômage. Pour aider à la résolution de ce problème, le centre pourrait organiser avec la collaboration du Ministère de la pêche et de l'économie maritime, un atelier de deux jours qui regrouperait l'ensemble des étudiants et diplômés du centre sur cinq ans. Les questions majeures qui motivent cette rencontre sont les suivantes :

- Pourquoi la majeure partie des diplômés sont chômeurs ?
- Quelles sont les opportunités offertes par le secteur de la pêche en matière d'emploi ?
- Quelles sont les perspectives de ce secteur ?
- Comment orienter les diplômés du centre et les aider à saisir les opportunités qui s'offrent à eux ?

Pour répondre à ces questions majeures, pendant deux jours, des discussions, table-rondes et activités seront animées par plusieurs invités afin d'essayer de répondre à ces questions majeures. L'objectif global de cet atelier serait d'accompagner les diplômés dans la quête et

l'obtention d'un emploi mais aussi de les inciter à l'entrepreneuriat. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Comprendre l'utilité de l'organisation et savoir organiser sa recherche d'emploi
- Apprendre à mieux se présenter
- Réfléchir sur les résultats professionnels et personnels les plus significatifs (vos atouts, compétences), sur le fonctionnement relationnel, les intérêts et les lacunes
- Comprendre ce qu'est un projet professionnel
- Se mettre en mouvement pour identifier son projet professionnel
- Clarifier sa présentation : parcours, projet
- Gagner en confiance en soi pour être convaincant en entretien
- Apprendre à identifier le « marché potentiel » : emplois-métiers, secteurs, organisations, en relation avec son, ses projet(s) professionnel(s)
- Découvrir la posture qui permet de créer son réseau, l'utiliser et le faire fructifier
- Avoir les clés pour comprendre et utiliser les réseaux sociaux
- Apprendre à rédiger son CV et sa lettre de motivation.

La conférence se tiendrait sur deux jours. La première journée serait dédiée à des ateliers qui auraient lieu au sein du centre. Le volet solennel se tiendrait lors de la deuxième journée, sous forme de table ronde avec comme invités les écoles du même secteur (IUPA), université du Sine Saloum, ANPEJ, ANA, 3FTP, DER, les directions du ministère. Ce serait une opportunité de rencontre entre l'offre et la demande afin de trouver des solutions aux problèmes énoncés plus haut.

Comme le projet d'incubateur, il s'agit d'une idée du directeur. Afin de la réaliser, nous avons spontanément proposé des termes de références. Ce panel permettra aux diplômés et étudiants de tisser des relations dans le monde professionnel. Ce sera aussi une occasion pour le centre de nouer des partenariats. Encre une fois, à travers ce panel le centre contribuera de mieux en mieux à l'atteinte des objectifs en matière d'insertion professionnelle.

## Conclusion

Selon la définition de l'OCDE (1998) <sup>48</sup>, le capital humain englobe « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. » « Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité » <sup>49</sup>. La plupart des économistes reconnaissent que les compétences de la main-d'œuvre d'un pays représentent un de ses atouts concurrentiels les plus importants. Investir dans le capital humain représente aujourd'hui un thème de plus en plus développé à travers les politiques publiques. Développer ce thème semble avoir éclairé les décideurs politiques qui étaient souvent confrontés à des problèmes y afférents comme le ralentissement de la croissance économique, la montée du chômage et la polarisation des revenus. La prospérité économique, de l'emploi et de la cohésion sociale a toujours été la conséquence d'un investissement dans le capital humain. Cela s'aligne même à la décision du chef de l'État, à travers le PSE de renforcer le capital humain. Cette action favorisera l'insertion économique et sociale de ce capital pour une croissance à long terme. Il s'agira donc de renforcer le capital humain des populations pour ainsi leur permettre d'acquérir les aptitudes et compétences nécessaires pour entreprendre, innover et s'insérer dans le marché de l'emploi. Donc le capital humain ne peut être utile que s'il est formé en fonction des besoins existants dans le marché du travail. Les politiques relatives à la formation ont une influence déterminante dans l'acquisition du capital humain. Le capital humain peut se déprécier si les compétences acquises ne sont pas maintenues en bon état par un usage régulier ou alors s'il n'a pas du tout de qualification. Mais après avoir reçu une formation ou après une remise à niveau des compétences, il faudrait que ce capital soit inséré dans le marché de l'emploi. Donc une sous exploitation du capital humain conduit elle aussi au chômage des jeunes.

Nous avons choisi d'orienter notre étude sur le CNFTPA, le seul centre de formation en pêche et aquaculture sous tutelle du ministère de la pêche et de l'économie maritime. La présente étude consiste donc à évaluer la contribution du centre dans l'atteinte des objectifs en matière de formation et d'insertion professionnelle dans le secteur de la pêche. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la documentation existante (décrets, arrêtés, maquettes, lettre de politique sectorielle, PSE, etc.), sur des enquêtes et interviews menées, mais aussi sur une approche empirique.

Notre étude nous a permis d'analyser l'offre de formation proposée par le centre par le biais de notre propre observation mais aussi grâce aux interviews et enquêtes. Bien que notre collecte de données quantitative ne soit pas complète, nous avons eu des données qualitatives assez fiables en complément pour analyser l'apport du centre par rapport aux

---

<sup>48</sup> Organisation de Coopération et de Développement Économique

<sup>49</sup> *L'investissement dans le capital humain*, OCDE, 1998 ; *Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*, OCDE, 2001.

besoins en matière de formation. Ce qui nous a permis de dire que le CNFTPA propose une offre de formation en phase avec les besoins en formation du secteur de la pêche. Mais il convient de dire que l'offre de formation du CNFTPA n'est pas suffisante par rapport aux besoins du secteur de la pêche. Plus précisément, le secteur de la pêche a besoin de techniciens supérieurs et d'agents techniques (que forme le CNFTPA), mais il a aussi et surtout besoin d'autres qualifications comme des océanographes, des gestionnaires des pêches, etc. De plus, les formations du centre n'ont pour cible qu'une partie des acteurs de la pêche et de l'aquaculture. Les acteurs de la pêche artisanale ne sont pas assez pris en compte. Mais il y a aussi ceux qui veulent intégrer le secteur mais qui n'ont aucun prérequis qui sont laissés en rade.

La présente étude nous a aussi donné l'opportunité de mener une enquête concernant le taux d'insertion des diplômés sur les cinq dernières années. Cela nous a permis d'entrer en contact avec eux mais aussi de comprendre leurs maux. L'étude nous a révélé que l'écrasante majorité des diplômés du centre sur les cinq dernières années est au chômage. La ressource humaine qualifiée est donc là mais au chômage. Le CNFTPA contribue ne contribue que peu à l'atteinte des objectifs des politiques d'insertion professionnelle.

Il est dès lors important pour le centre d'affirmer son potentiel. Il a été créé au lendemain des indépendances afin de former des cadres et experts pour le développement du secteur de la pêche. Le CNFTPA a une expérience de plus de 50 ans et a formé plusieurs cadres incontournables du secteur de la pêche au Sénégal. Il représente un cadre propice à une contribution efficace et efficiente à l'atteinte des objectifs des politiques publiques en matière de formation et d'insertion professionnelle dans le secteur de la pêche. Sa position de leader en matière de formation de Techniciens supérieurs et d'agents techniques des pêches et de l'aquaculture est à exploiter pleinement. Ainsi nous avons recommandé des instruments qui une fois utilisés, permettront au centre de jouer pleinement son rôle dans l'atteinte des objectifs cités plus haut. A travers sa création, l'objectif de l'Etat était de garder la main mise sur la formation dans le secteur de la pêche. L'Etat a utilisé le CNFTPA comme instrument de politique publique afin de mieux contribuer à la formation selon les besoins du secteur. A travers ce centre, sa volonté était d'étendre la formation à tous les niveaux. A cet effet, il était prévu en permanence des formations initiales, continue et à la carte. Le constat aujourd'hui est que la formation initiale demeure avec une offre limitée selon notre constat. La formation continue quant à elle ne se fait qu'occasionnellement. D'une part le choix du centre un instrument a été le bon. Mais d'autre part, il n'est pas suffisant et doit intégrer de partenariat vu que selon nos données, certaines qualifications ne sont pas disponibles au Sénégal. Ceci occasionnerait donc une perte de contrôle partiel ou total de l'Etat sur la formation du secteur.

Cependant, notre travail comporte des limites qu'il est nécessaire de préciser. Nous n'avons pas eu l'occasion de tenir des entrevues avec les sept acteurs incontournables que sont les

directeurs nationaux. Nous avons réussi à nous entretenir qu'avec seulement deux d'entre eux et nous tenons à préciser que leurs apports nous ont été bénéfiques. Nous aurions aussi voulu rencontrer plusieurs travailleurs et diplômés du centre mais la collecte de données a été effectuée pendant la période des vacances. De plus, notre collecte de données quantitative n'est pas complète. Nous avons rendu visite aux travailleurs du ministère afin de recueillir certains chiffres concernant l'insertion et la formation professionnelles du secteur de la pêche mais il a été porté à notre connaissance que des chiffres exacts n'existent malheureusement pas. Ce qui fait que nous nous sommes appuyés que sur les chiffres concernant le centre et les données qualitatives.

Pour finir, cette étude nous a permis d'en savoir un peu plus sur le secteur de la pêche et de l'économie maritime. Effectuer ce travail nous a permis de nous poser des questions sur des notions d'actualité concernant le secteur comme l'économie bleue. Cela nous pousse à réfléchir à effectuer des recherches ultérieures afin d'adapter ce nouveau concept à la réalité Sénégalaise et de voir dans quelle mesure est-ce que ce concept peut contribuer à atteindre le développement.

Après résolution des défis en matière de formation, le CNFTPA gagnerait énormément en migrant vers le new public management. Comme nous l'avons souligné, la bureaucratie occasionne des lourdeurs énormes et non sans conséquences dans le management du centre. Sachant que le centre dépend directement du ministère des pêches et de l'économie maritime, le new public management permettrait de fluidifier les relations verticales. Mais il faudrait préciser que cette migration ne saurait être effective si elle ne se fait pas de manière verticale c'est-à-dire, qu'elle soit effective d'abord au niveau du ministère.

Ces dernières années, Le changement climatique a eu un impact sur les activités de pêche met les écosystèmes marins et limnologiques. Les conséquences sont ainsi notables sur l'abondance et la distribution en poisson. Le changement climatique a aussi d'autres effets comme l'érosion côtière et la salinité des eaux estuarienne et continentale, entraînant une dégradation visible des habitats. La prochaine étape pour le secteur serait de faire face à problème afin de les effets négatifs sur la productivité des eaux, les habitats marins et continentaux et l'offre de produits halieutiques.



## Références Bibliographiques

### Les ouvrages

- Hood, Christopher. 2007. « Intellectual Obsolescence and Intellectual Makeovers: Reflections on the Tools of Government after Two Decades ». *Governance* 20 (1): 127-44. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0491.2007.00347.x>.
- Jean-Pierre Le Bourhis (CURAPP-CNRS, Université de Picardie) et Pierre Lascoumes (CEE-CNRS, Science Po). s. d. « Les résistances aux instruments. Formes et modèles d'analyse au sein d'un corpus d'études de cas ».
- Caillaud, Sabine, et Uwe Flick. 2016. « Triangulation méthodologique. Ou comment penser son plan de recherche ». In .
- Lascoumes, Pierre. 2007. « Les instruments d'action publique, traceurs de changement : l'exemple des transformations de la politique française de lutte contre la pollution atmosphérique (1961-2006) ». *Politique et Sociétés* 26 (2-3): 73-89. <https://doi.org/10.7202/017664ar>.
- Lascoumes, Pierre, et Louis Simard. 2011. « L'action publique au prisme de ses instruments ». *Revue française de science politique* Vol. 61 (1): 5-22.
- Bénédicte Aldebert 1 Audrey Rouziès. s. d. « L'utilisation des méthodes mixtes dans la recherche française en stratégie : constats et pistes d'amélioration ».
- Sene, Seckène, Amadou FALL Diouf, Mady Dansokho, Idrissa Diagne, Mamadou Balde, Oumar Sene, Insa Sadio, et al. 2016. « COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION (CLV) », 26.
- Weigel, Jean-Yves. s. d. « Enjeux et défis des pêcheries africaines », 15.
- Lascoumes, Pierre, et Patrick Le Gales. 2007. « Introduction: Understanding Public Policy through Its Instruments? From the Nature of Instruments to the Sociology of Public Policy Instrumentation ». *Governance* 20 (1): 1-21. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0491.2007.00342.x>.

### Les articles

- Hood, Christopher. 2007. « Intellectual Obsolescence and Intellectual Makeovers: Reflections on the Tools of Government after Two Decades ». *Governance* 20 (1): 127-44. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0491.2007.00347.x>.
- « Crise post-coronavirus : et si la réponse était l'économie bleue ? » 2020. *Les Echos Start*. 27 avril 2020. <https://start.lesechos.fr/societe/environnement/crise-post-coronavirus-et-si-la-reponse-etait-leconomie-bleue-1197971>.
- « Environnement : qu'est-ce que l'économie bleue ? - Compte CO2 ». s. d. Consulté le 17 août 2021. <https://www.compteco2.com//article/comment-marche-l-economie-bleue/>.

DGEFP\_Magali.S, DGEFP\_Marie.Y, DGT\_Françoise.Q, DGT\_Marc.T, Manuella Deleville, Spip, DGEFP\_Magali.S, et al. 2021. « Formation professionnelle ». Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. 18 août 2021. <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>.

« Formation professionnelle : Définition, objectifs et procédure | IPAG ». s. d. Consulté le 18 août 2021. <https://www.ipag.edu/blog/guide-formation-professionnelle>.

« Histoire de l'aquaculture | alimentarium ». s. d. Consulté le 17 août 2021. <https://www.alimentarium.org/fr/savoir/histoire-de-l%E2%80%99aquaculture>.

Marignan, Claire de. 2017. « L'aquaculture ». *Etudes Avril* (4): 19-30.

« Politique publique | Cairn.info ». s. d. Consulté le 18 août 2021. <https://www.cairn.info/dictionnaire-d-administration-publique--9782706121371-page-384.htm>.

« Portail-le.FrPolitique Publique ». s. d. Consulté le 18 août 2021. <http://portail-le.fr/resource/glossary/34/politique-publique>.

« Qu'est-ce que l'économie bleue ? » s. d. Consulté le 17 août 2021. <https://www.garance-et-moi.com/blog/quest-ce-que-leconomie-bleue>.

ATANGANA, Vanessa Louise NGONO. s. d. « Au Sénégal, le manque de compétences est la première cause du chômage des jeunes ». Agence Ecofin. Consulté le 15 août 2021. <https://www.agenceecofin.com/formation/0812-83330-au-seneqal-le-manque-de-competences-est-la-premiere-cause-du-chomage-des-jeunes>

« La méthode de l'observation pour vos recherches : définition, types et exemple ». 2019. Scribbr. 4 décembre 2019. <https://www.scribbr.fr/methodologie/observation/>.

« Emploi des jeunes : Dame Diop livre les chiffres de la formation professionnelle | seneweb.com ». 2021. Societe. 15 août 2021. [https://www.seneweb.com/news/Societe/enemploi-des-jeunes-dame-diop-livre-les-c\\_n\\_334290.html](https://www.seneweb.com/news/Societe/enemploi-des-jeunes-dame-diop-livre-les-c_n_334290.html).

« Senegal Population (2021) - Worldometer ». s. d. Consulté le 27 août 2021. <https://www.worldometers.info/world-population/senegal-population/>.

« *Importance de la pêche au Sénégal et le rôle primordial des femmes dans cette activité* ». s. d. Consulté le 23 août 2021. <http://base.d-p-h.info/en/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5549.html>.

« *Les femmes et la pêche au Sénégal | FAO* ». s. d. Consulté le 23 août 2021. <http://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/1026616/>.

« *Importance de la pêche au Sénégal et le rôle primordial des femmes dans cette activité* ». s. d. Consulté le 23 août 2021. <http://base.d-p-h.info/en/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5549.html>.

## **Les Rapports**

« *Rapport De l'Atelier d'échange sur la cogestion améliorée de la pêche artisanale en Gambie et au Sénégal* ». 2012. Gambie: USAID.

« *Atlas des pêche continentales de l'UEMOA - projet d'appui aux statistiques des pêches* ». s. d. Consulté le 28 août 2021. [http://atlas.statpecheuemoa.org/atlas\\_uemoa/index.php?action=fiche&code=sen&type\\_cod e=EX&atl\\_version=0&idlang=fr](http://atlas.statpecheuemoa.org/atlas_uemoa/index.php?action=fiche&code=sen&type_cod e=EX&atl_version=0&idlang=fr)

## **Les documents**

Ministère de la pêche. 2016. « Lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture ».

Gouvernement du Sénégal. 2014. « Plan Sénégal Emergent ».

Bonnardel, Régine. 1969. « Les problèmes de la pêche maritime au Sénégal ». *Annales de géographie* 78 (425): 25-56. <https://doi.org/10.3406/geo.1969.14498>.

## Liste des illustrations

Les principales contraintes au développement du secteur .....	16
Figure 1 Statut des participants, à partir des données recueillies auprès des participants. ...	37
Figure 2 Niveau d'instruction des participants, à partir des données recueillies auprès des participants.....	38
Figure 3 Situation Géographique des répondants, à partir des données recueillies auprès des participants.....	38
Figure 4 Ancienneté des travailleurs, à partir des données recueillies auprès des participants. ....	39
Figure 5 Travailleurs diplômés du centre, à partir des données recueillies auprès des participants.....	39
Figure 6 Impression sur le centre, à partir des données recueillies auprès des participants..	39
Figure 7 Le CNFTPA par rapport aux besoins de l'économie, à partir des données recueillies auprès des participants. ....	40
Figure 8 Nombre d'employés du secteur privé, à partir des données recueillies auprès des participants.....	44
Figure 9 Nombre d'entrepreneurs, à partir des données recueillies auprès des participants.	45
Figure 10 Nombre de Chômeurs, à partir des données recueillies auprès des participants. ...	45
Figure 11 Nombre de fonctionnaire, à partir des données recueillies auprès des participants. ....	46

## Liste des tableaux

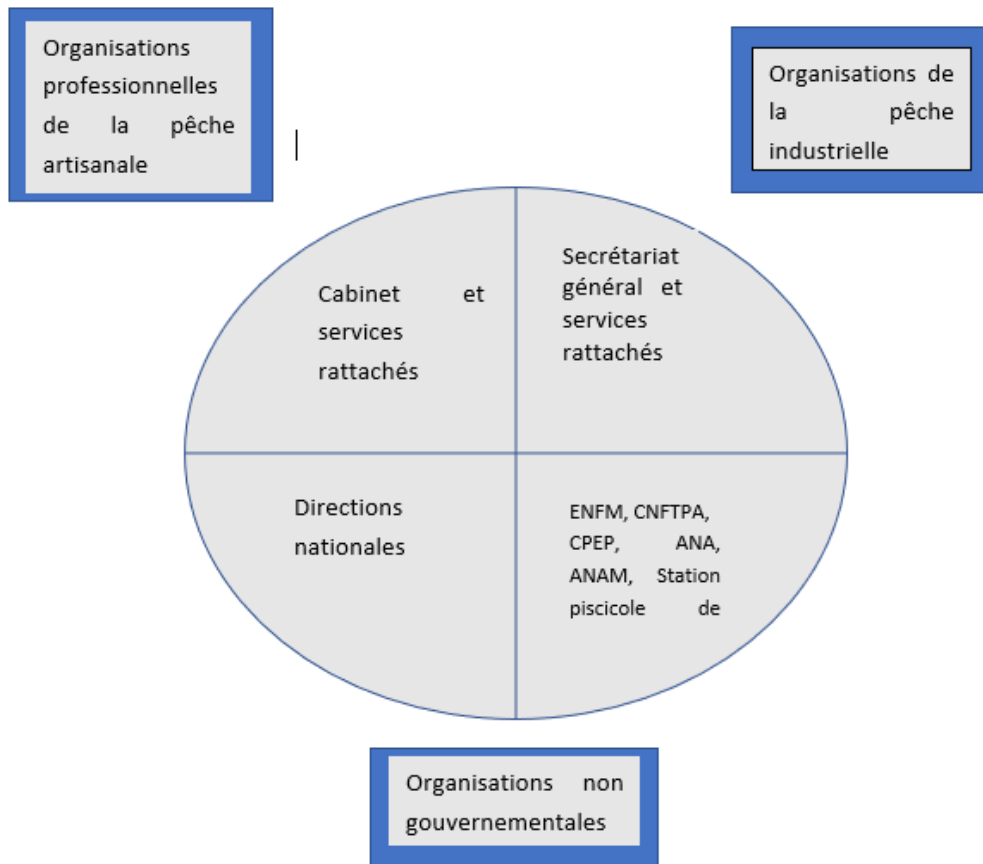
Tableau 1 Récapitulatif des réponses concernant les besoins en formation, à partir des données recueillies auprès des participants.....	41
Tableau 2 Récapitulatif des enquêtes concernant les données quantitatives, à partir des données recueillies auprès des participants.....	43

## Glossaire

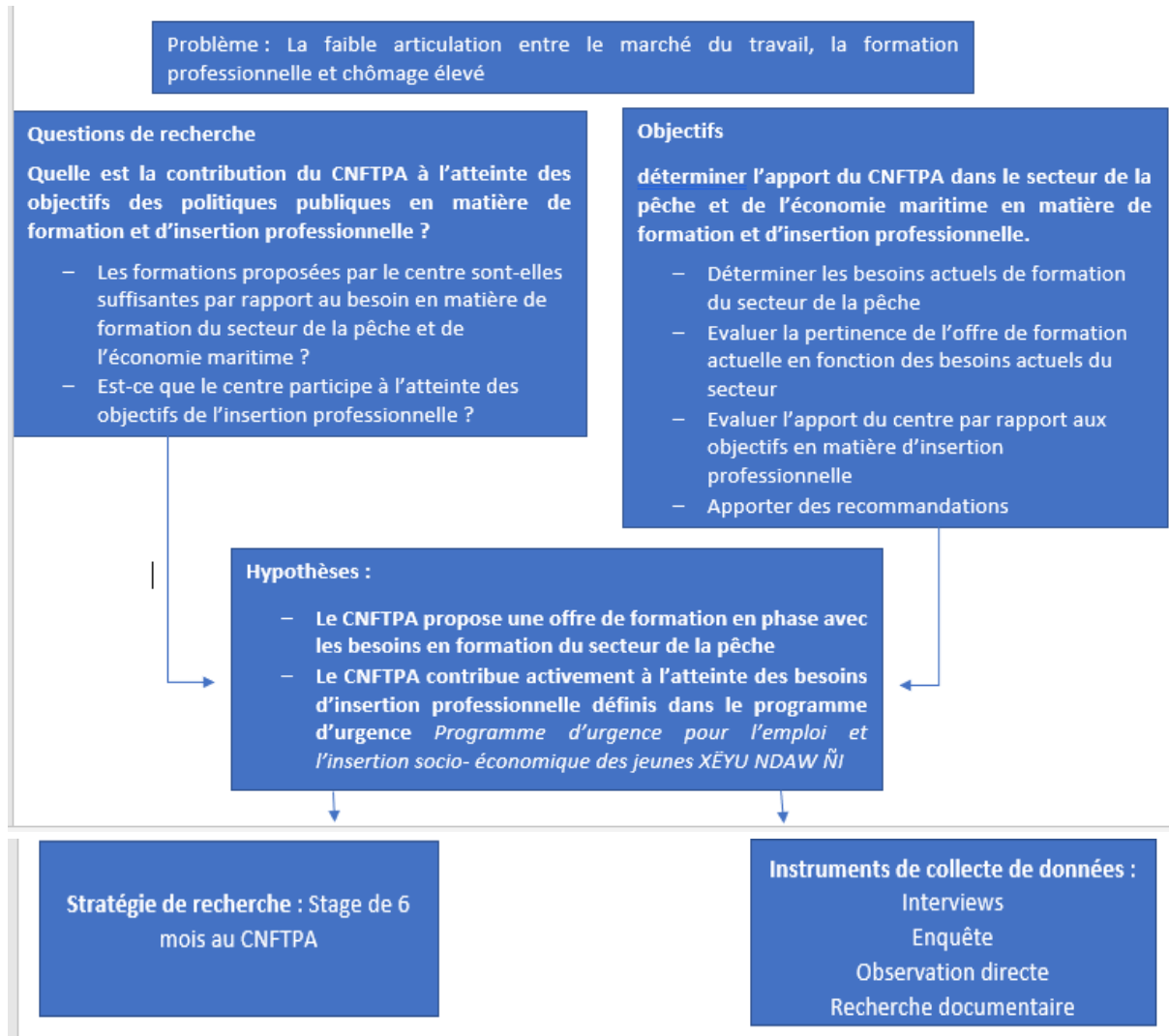
- **Crevetticulture** : Branche de l'aquaculture donnée à l'élevage des crevettes d'eau douce (chevrettes) ou marines.
- **Ostréiculture** : Terme technique pour définir l'élevage et la production des huîtres
- **Pêche démersale côtière** : Pêche de divers poissons, crustacés et mollusques entre 0 et 200 m de profondeur
- **Stocks démersaux côtiers** : Stocks de d'espèces pêchées entre 0 et 200 m de profondeur
- **Ecosystème limnologique** : écosystème des eaux continentales
- **Pêche illicite** : activités de pêche effectuées par des navires nationaux ou étrangers dans les eaux relevant d'un État, sans l'autorisation de celui-ci, ou contrevenant à ses lois et règlements
- **Zone exclusive économique** : est une bande de mer ou d'océan située entre les eaux territoriales et les eaux internationales, sur laquelle un État riverain (parfois plusieurs États dans le cas d'accords de gestion partagée) dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources.
- **Zone de pêche protégée** : zone interdite de pêche ou à accès limité ou réglementé, adoptée par les communautés villageoises en conformité avec le Code de la pêche maritime dans le cadre d'un système de cogestion, et faisant l'objet d'accords de cogestion avec les services compétents de l'État.
- **Repos biologique** : l'arrêt de la pêche pendant la période de reproduction des poissons. C'est une manière de diminuer la pression de pêche sur les stocks
- **Pêche continentale** : pêche en eau continentales (fleuves, cours d'eau, lacs...)

## Annexes

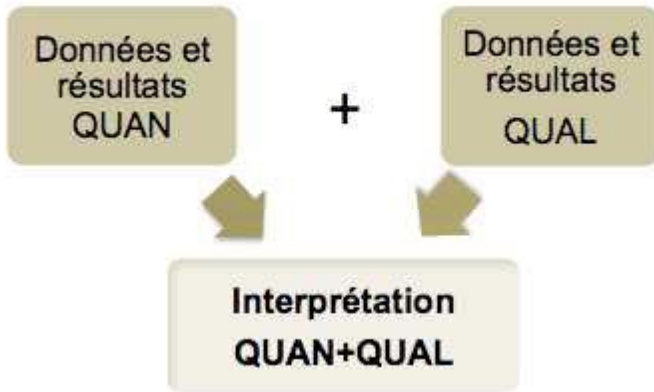
### Annexe 1 : Ecosystème du secteur de la pêche



Annexe 2 : Démarche Méthodologique inspirée du Mémoire de Mamadou SOW 2019



Annexe 3 : design de triangulation (inspiré de Creswell et al, 2006) Tiré d'un document intitulé L'utilisation des méthodes mixtes dans la recherche





Annex 4 : Tableau récapitulatif du projet d'incubateur

Ministère de tutelle	Ministère de la pêche et de l'économie maritime
Justification du projet	La pêche est un secteur très important pour le développement de l'économie sénégalaise. A ce titre, le CNFTPA joue un rôle essentiel à travers la mission qui lui est assignée de former des agents techniques et techniciens supérieurs de qualité, capables de répondre aux défis du secteur de la pêche. Ces derniers s'inscrivent dans la vision du Président de la République du Sénégal qui œuvre, à travers des projets structurants et une gestion performante, à la modernisation de la pêche et de l'aquaculture au Sénégal qui constituent des leviers stratégiques pour une sécurité alimentaire durable et la promotion de l'emploi des jeunes. Afin de susciter des projets et des start-up innovants dans le jdomaine, le CNFTPA à décider de la mise en place d'Océane'incub.
Durée/Période	
Zone d'intervention	Sénégal
Secteur	Pêche et Aquaculture

<p>Objectif global</p>	<p>L'objectif est de sélectionner et d'accompagner des projets innovants des pêches et aquaculture qui répondent de façon novatrice à des besoins sociaux, sociétaux ou environnementaux au Sénégal. Le CNFTPAsouhaiterait à travers cet incubateur accompagner le maximum de projets des auditeurs du centre et promouvoir la culture de l'entrepreneuriat.</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<p>Accueillir les créateurs et porteurs de projets du secteur des pêches et de l'aquaculture, en mettant à leur disposition un cadre de vie propice et des ressources optimisées.</p> <p>Accompagner les jeunes entrepreneurs du secteur des pêches et de l'aquaculture à la maîtrise technologique et à la prise de décision.</p> <p>Contribuer au financement des projets de création du secteur des pêches et de l'aquaculture.</p> <p>Promouvoir et préparer la sortie des jeunes entrepreneurs du secteur des pêches et de l'aquaculture afin de favoriser leur insertion dans l'environnement socioéconomique.</p> <p>Contribuer au développement économique et social en accompagnant de futures entreprises à prendre leur envol.</p>
<p>Résultats attendus</p>	<p>50 porteurs de projets reçus en incubation</p> <p>10 entreprises créées dont 30% dirigées par des femmes</p> <p>50 emplois générés</p>

	Au moins 80% des startups créées installées et fonctionnelles sur le marché
Principaux bénéficiaires	Les auditeurs du CNFTP
Composantes	Création et mise en place opérationnelle d'Océane'incub
	Mise en œuvre des services d'Océane'incub
	Mentorat post incubation
Coût du Projet	A déterminer
Type de partenariat recherché	Etat, Partenaires techniques financiers
Contacts du point focal (dénomination de la structure, téléphone, Fax et Email)	CNFTP, Km 10,5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar - BP 2241 – Dakar  Tel: 338340546 Email: <a href="mailto:secretariat.cnftpa@gmail.com">secretariat.cnftpa@gmail.com</a>

Annexe 5 Guide d'entretien (directeurs nationaux)

# #UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française  
au service du développement africain

## **GUIDE DESTINE AUX ENTRETIENS (DIRECTEURS NATIONAUX)**

Nom prénoms

Profession

Années d'expériences dans le secteur de la pêche

Questions

- 1) Etes-vous un ancien du centre
- 2) Si oui, quel a été votre degré satisfaction sur 10 après votre passage ?
- 3) Quelle est votre impression du centre actuellement ?
- 4) Selon vous, quelles sont les priorités en matière de formation du secteur ?
- 5) Que pensez-vous de l'offre de formation ?
- 6) Pensez-vous qu'elle est adéquate aux priorités énumérées plus haut ?
- 7) Pensez-vous que le centre contribue assez à l'atteinte des politiques en matière de formation professionnelle et d'insertion professionnelle dans le secteur de la pêche ?
- 8) Si non, avez-vous des suggestions ?
- 9) Quelles sont vos principales suggestions pour améliorer l'Offre de formation du CNFTP afin qu'elle puisse satisfaire convenablement les besoins en compétences spécifiques de votre structure ou du secteur de la pêche en général ?

Annexe 6 : Questionnaire destiné aux travailleurs

# #UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française  
au service du développement africain

## Questionnaire destiné aux travailleurs

- 1) Statut : Fonctionnaire, entrepreneur, employé du privé
- 2) Fonction occupée
- 3) Ville d'origine
- 4) Dernier diplôme obtenu : Licence, Master, doctorat, diplôme d'agent technique, diplôme de technicien
- 5) Ancienneté dans le secteur de la pêche
- 6) Etes vous un ancien du centre
- 7) Quelle est votre impression sur le centre
- 8) Notez le centre
- 9) Selon vous, quelles sont les priorités en matière de formation du secteur ?
- 10) Que pensez-vous de l'offre de formation ? pas du tout satisfaisante, satisfaisante, très satisfaisante
- 11) Pensez-vous qu'elle répond aux besoins du secteur de la pêche ? oui, non, je ne sais pas, oui mais insuffisante
- 12) Si non, pourquoi ?
- 13) Si pas suffisante, que proposeriez-vous ?

Annexe 7 : questionnaire destiné aux étudiants et diplômés du CNFTP

# #UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française  
au service du développement africain

## Questionnaire destiné aux travailleurs

- 1) Ville d'origine
- 2) Dernier diplôme obtenu : diplôme d'agent technique, diplôme de technicien
- 3) Année d'obtention du diplôme
- 4) Quelle est votre impression sur le centre
- 5) Notez le centre
- 6) Selon vous, quelles sont les priorités en matière de formation du secteur ?
- 7) Que pensez-vous de l'offre de formation ? pas du tout satisfaisante, satisfaisante, très satisfaisante
- 8) Pensez-vous qu'elle répond aux besoins du secteur de la pêche ? oui, non, je ne sais pas, oui mais insuffisante
- 9) Si non, pourquoi ?
- 10) Si pas suffisante, que proposeriez-vous ?